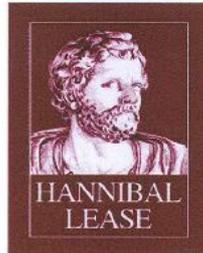


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB- (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 Mars 2014

DOCUMENT DE REFERENCE « HI 2014 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **29 AOÛT 2014** sous le **N° 14-004/** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'Information

Mr Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903
E-mail : macsa@macsa.com.tn
Site web: www.macsa.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn



Août 2014

Table des matières

Présentation résumée de la société.....	5
Chapitre 1 – Responsable du document de et responsables du trôle des comptes	7
1-1 Responsable du document de référence	7
1-2 Attestation du responsable du document de référence.....	7
1-3 Responsables du contrôle des comptes.....	7
1-4 Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé de l’élaboration du document de référence	11
1-5 Responsable de l’information.....	12
Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l’émetteur et son capital	13
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease	13
2.1.1. Dénomination et siège social	13
2.1.2. Forme juridique et législation particulière	13
2.1.3. Date de constitution et durée.....	13
2.1.8. Régime fiscal	13
2.1.9. Matricule fiscal.....	13
2.1.10. Capital social	14
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	14
2.1.12. Responsable chargé de l’information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....	14
2.1.13. Clauses statutaires particulières	14
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	17
2.3. Evolution du capital social	17
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/05/2014	18
2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013	19
2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013	19
2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease arrêté au 31/12/2013.....	20
2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2013 et la date de l’élaboration du document de référence	20
2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013	20
2.10. Les engagements financiers du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013	20
2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease	20
2.12. Relations de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2013	20
2.13. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2013	21
2.14. Marché des titres de l’émetteur.....	23
2.15. Dividendes	23
2.16. Notation de la société.....	24
Chapitre 3- Renseignements concernant l’activité de l’émetteur et son évolution	32
3.1. Présentation de la société	32
3.2. Description de l’activité	32
3.2.1. Activité de la société au 31/12/2013	32
3.2.2. Activité de la société au 30/06/2014	36

3.3.	Organisation de la société	40
3.4.	Système d'information	45
3.5.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	48
3.6.	Dépendance de l'émetteur.....	50
3.7.	Litige ou arbitrage.....	51
3.8.	Politique sociale et effectif	51
3.9.	Analyse SWOT.....	52
3.10.	Politique d'investissement	52
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat		53
4.1.	Patrimoine de la société au 31/12/2013	53
4.1.1.	Créances sur la clientèle, opération de leasing (exprimé en Dinar Tunisien)	53
4.1.2.	Portefeuille titres de placement (exprimé en Dinar Tunisien).....	53
4.1.3.	Portefeuille d'investissement (exprimé en Dinar Tunisien).....	54
4.1.4.	Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2013.....	55
4.2.	Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31/12/2013.....	56
4.3.	Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)	56
4.4.	Etats financiers individuels comparés au 31 Décembre	57
4.4.1.	Bilans individuels comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien)	58
4.4.2.	Etat des engagements hors bilan au 31 Décembre (exprimé en Dinar Tunisien)	59
4.4.3.	Etats de résultat comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien).....	60
4.4.4.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien)	61
4.4.5.	4.3.4 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 Décembre (exprimé en Dinar Tunisien).....	62
4.4.6.	Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013	63
4.4.7.	Notes explicatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	97
4.4.8.	Notes rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013	99
4.4.9.	Rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013	103
4.5.	Engagements financiers au 31 Décembre 2013	107
4.6.	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2013	108
4.7.	Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2013/2	111
4.8.	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre	112
4.9.	Tableau de mouvement des capitaux propres	113
4.10.	Affectation des résultats des trois derniers exercices	114
4.11.	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	114
4.12.	Evolution du résultat net	114
4.13.	Evolution de la marge brute d'autofinancement	114
4.14.	Evolution des dividendes	114
4.15.	Indicateurs de gestion et ratios	115
4.16.	Etats financiers consolidés au 31/12/2013.....	116
4.16.5.	Notes aux états financiers consolidés au 31 Décembre 2013	121

4.16.6.	Notes complémentaires relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013	147
4.16.7.	Notes explicatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013	150
4.16.8.	Notes rectificatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013	153
4.16.9.	Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2013	154
4.16.10.	Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)	156
4.16.11.	Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 04/07/2013 au 15/08/2014	157
Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes		158
5.1.	Conseil d'Administration	158
5.1.1.	Membres des organes d'administration	158
5.1.2.	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	158
5.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	158
5.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	159
5.1.5.	Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent	159
5.2.	Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2013	159
5.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2013	159
5.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2013.....	159
5.3.	Contrôle	160
5.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	160
5.4.1.	Prêts octroyés et Crédits reçus	160
5.4.2.	Apport en capital	160
5.4.3.	Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées.....	160
5.4.4.	Prestations de services reçues ou données	160
Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir		161
6.1.	Evolution récente et orientations.....	161
6.1.1.	Evolution récente	161
6.1.2.	Stratégie de développement	161
6.2.	Perspectives d'avenir.....	162
6.2.1.	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2014-2018 par rapport aux informations prévisionnelles 2013-2017	162
6.2.2.	Les prévisions 2014-2018.....	166
6.2.3.	Les états financiers prévisionnels	171
6.2.4.	Ratios prévisionnels	174
6.2.5.	Amortissement des emprunts obligataires.....	175

Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

La société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,8% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00068%), FINANCIERE TUNISIENNE (17,88%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (21,62%).

Hannibal Lease est aussi à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2013 de :

- La société Amilcar LLD (50,92%) : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA (26,56%) : ayant pour activité la promotion immobilière ; et
- La société Eclair PRYM (24%) : ayant pour activité la fabrication de fermetures à glissières.

Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

En 2013, les Approbations de Hannibal Lease ont atteint 244,7 MDT (+9,9%), les Mises en force se sont élevées à 181,9 MDT (+10,5%) et les Encours ont atteint 300,7 MDT (+9,8%).

Après une nette amélioration du niveau d'activité en 2012 enregistrant une hausse de 10,9% du produit net de leasing de atteignant 11,8 MDT, l'année 2013 a affiché un produit net de leasing de 11,35 MDT enregistrant ainsi une légère régression de 4% par rapport à 2012.

Hannibal Lease continue à subir, au même titre que l'ensemble du secteur, une tension de trésorerie du fait d'une contraction du marché obligataire ainsi qu'un secteur bancaire en manque de liquidités.

Cela se traduit par un renchérissement des ressources financières et une contraction de sa marge brute unitaire.

Les efforts de provisionnement se sont poursuivis en 2013 afin de traduire le coût économique d'une conjoncture nationale toujours incertaine. HL a enregistré un taux d'actifs classés de 7,59% (25,3MDT) et une couverture par les provisions de 66,48%.

Hannibal Lease a clôturé l'exercice 2013 sur un bénéfice de 2,43 MDT en baisse de 13,6% par rapport à l'exercice 2012.

Au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2013, la société Hannibal Lease a été introduite sur le marché principal de la cote de la BVMT en juillet 2013, par voie d'une OPF de 1 740 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune, représentant 30,31% du capital après augmentation, et réalisation en conséquence d'une levée de fonds de 16,530 Millions de Dinars.

Au 30/06/2014 Hannibal Lease affiche une progression de 40,5% des approbations par rapport à la même période de 2013 atteignant un montant de 167,7 MDT contre 119,3 MDT au 30/06/2013

La progression de l'activité de « Hannibal Lease » est nettement supérieure à celle du Secteur de Leasing au premier semestre 2014 avec des Mises en Force de 126,2 MDT (contre 85,3 MDT au 1^{er} semestre 2013) soit en croissance de 48% contre 15,8% pour le secteur.

Les encours sont passés de 282,3 MDT au 30/06/2013 à 336,4 MDT au 30/06/2014, soit une progression de 19%.

Actuellement, le secteur du leasing compte 9 sociétés dont 8 cotées sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à **BB- (tun)** à long terme avec perspective stable.

Le 14 Mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a maintenu la note de « Hannibal Lease », à savoir **BB- (tun)** à long terme avec perspective stable, et **B (tun)** à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1-1 Responsable du document de référence

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI
Président Directeur Général de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI
Président Directeur Général de Hannibal Lease


HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Maldren
LES BERGES DU LAC
Tél.: 71.939.400 - Fax: 71.965.222

1-3 Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2011 :**
 - Delta Consult, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.
Adresse : Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage – Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
 - CMR Audit, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI.
Adresse : Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar – Menzah 9A – 1082 Tunis.
- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2012 :**
 - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
 - Delta Consult, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH,
Adresse : Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage – Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.



- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2013:**
 - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
 - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2013:**
 - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
 - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par DELTA CONSULT représentée par Monsieur Karim DEROUICHE et CMR AUDIT représentée par Monsieur Mehdi SELLAMI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société Hannibal Lease, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

II-Paragraphe d'observation :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 3-3-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 1.700.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par Delta Consult représentée par Monsieur Walid BEN SALAH et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

II-Paragraphe d'observation :

« Nous attirons l'attention sur la note explicative 39 « contrôle fiscal pour l'exercice 2010 » qui décrit le fait que la société « HANNIBAL LEASE » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant l'exercice 2010.

Un avis de redressement a été notifié à la société et ayant pour effet de ramener le montant du report de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 235.705 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

La société a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux.

Dans la mesure où l'administration fiscale n'a pas donné de suite jusqu'à la date du présent rapport à la réponse de la société, l'impact définitif de cette situation ne peut être déterminé.

Notre avis ne comporte pas de réserve concernant cette question ».

III-Vérifications et informations spécifiques :

« En vertu de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, toute société mère ayant un pouvoir de fait ou de droit sur d'autres sociétés, doit établir, outre ses propres états financiers et son propre rapport de gestion, des états financiers consolidés conformément à la législation comptable en vigueur et un rapport de gestion relatif au groupe.

Toutefois, la société « Hannibal Lease » qui détient plus de la moitié du capital de la société « AMILCAR LLD » n'a pas établi des états financiers consolidés.

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeur mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2013. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS LOUZIR – Membre de Deloitte

Touche Tohmatsu Limited

Mr Mohamed LOUZIR

FINOR

Mr Mustapha MEDHIQUB

1-4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN-CHAABENE

MAC SA
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc 2 - 2ème Etage
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71.964.192 - Fax: 71.960.903



1-5 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460



Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale	: Hannibal Lease S.A.
Siège social	: Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Téléphone	: 71 139 400
Fax	: 71 139 460
Email	: commercial@hannibalease.com.tn
Site Web	: www.hannibalease.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 11/07/2001

Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : B138962001

2.1.6. Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Nationalité : Tunisienne

2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Par ailleurs la société bénéficie, en vertu de la loi n° 2010-29 du 07 Juillet 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse au taux réduit de 20% sur une durée de cinq ans à partir de l'année 2013.

2.1.9. Matricule fiscal

766 895 FAM 000

2.1.10. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 de dinars divisé en 5 740 000 d'actions de nominal 5* dinars chacune entièrement libérées.

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : Rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr Foued BOUAZRA, Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

2.1.13. Clauses statutaires particulières

Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales (Article 21 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

* Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts)

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de la réunion de l'assemblée.

Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)

I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

I. L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;

- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)

I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social	: 28 700 000 dinars
Nombre d'actions	: 5 740 000 actions
Nominal	: 5 dinars [†]
Forme des actions	: Nominative
Libération	: Intégrale
Catégorie	: Ordinaire
Jouissance	: 1 ^{er} Janvier 2013

2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 ⁽¹⁾	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 ⁽²⁾	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 ⁽³⁾	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 ⁽⁴⁾	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168750 ⁽⁵⁾	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168750 ⁽⁶⁾	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 ⁽⁷⁾	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(7) libéré en juillet 2007

[†] Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/05/2014

2.4.1. Structure du capital au 22/05/2014

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	987	4 498 631	22 493 155	78,37%
Personnes morales	67	3 581 811	17 909 055	62,40%
Ayant 3% et plus	3	2 569 195	12 845 975	44,76%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	15	855 753	4 278 765	14,91%
Public ayant au maximum 0,5%	49	156 863	784 315	2,73%
Personnes physiques	920	916 820	4 584 100	15,97%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	252 081	1 260 405	4,39%
Public ayant au maximum 0,5%	914	664 739	3 323 695	11,58%
Actionnaires étrangers	9	1 241 369	6 206 845	21,63%
Personnes morales	6	1 227 125	6 135 625	21,38%
Ayant 3% et plus	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	160 000	800 000	2,79%
Public ayant au maximum 0,5%	3	27 125	135 625	0,47%
Personnes physiques	3	14 244	71 220	0,25%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	7475	37 375	0,13%
Public ayant au maximum 0,5%	2	6 769	33 845	0,12%
TOTAL	996	5 740 000	28 700 000	100,00%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/05/2014

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 342 081	6 206 030	23,38%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
AL Mal Investment Company	400 000	2 000 000	6,97%
Amen Bank	200 864	1 004 320	3,50%
TOTAL	3 508 320	17 541 600	61,12%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/05/2014

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 342 081	6 206 030	23,38%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
Tunisian International Bank TIB	160 000	800 000	2,79%
YKH Holding	96 750	483 750	1,69%
Mr. Hédi Djilani	20 042	100 210	0,35%
Mr. Abderrazak Ben Ammar	10 000	50 000	0,17%
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani*	8 562	42 810	0,15%
Mr. Tarek Hamila	1 960	9 800	0,03%
Ridha Ayed	0	0	0,00%
Youssef Idani	0	0	0,00%
Total	3 305 645	16 023 850	55,83%

*Mr. Mohamed-Hechmi Djilani est le Président Directeur Général de la société Investment Trust Tunisia SA.

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 22/05/2014, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 996 actionnaires dont :

- 73 actionnaires personnes morales ;
- 923 actionnaires personnes physiques.

2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013

➤ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis Juillet 2013.

En 2013, son Produit Net de Leasing à été de 11,3 MDT dégageant un bénéfice de 2,4 MDT.

➤ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 500 000 dinars et détenue à hauteur de 50,92% par Hannibal Lease.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 0,815 MDT dégageant un déficit de 0,333 MDT.

➤ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 0,17 MDT dégageant un bénéfice de 0,18 MDT.

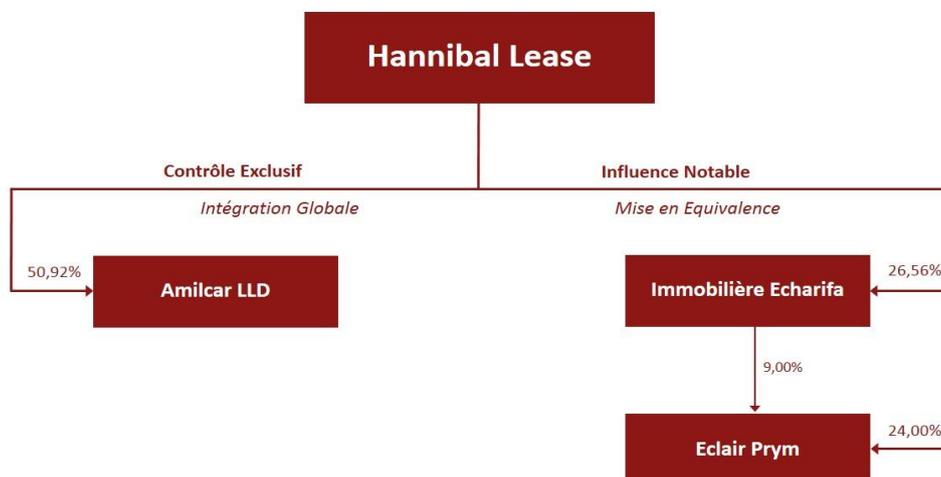
➤ Eclair PRYM

La société Eclair PRYM est une société à responsabilité limité (SARL), créée en 2001 et ayant pour objet principal la fabrication de fermetures à glissières de tout genres.

Le capital social actuel de Eclair PRYM s'élève à 2 500 000 Dinars et détenue à hauteur de 26,39% par HL.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 9,33 MDT dégageant un bénéfice de 0,116 MDT.

2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013



2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease arrêté au 31/12/2013

	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM
Hannibal Lease		50,92%	26,56%	24,00%
Amilcar LLD				
Immobilière ECHARIFA				9,00%
Eclair PRYM				

2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2013 et la date de l'élaboration du document de référence

Néant.

2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM
Capitaux propres	45 726 899	- 826 709	9 855 357	4 001 502
Produits d'exploitation	11 352 338	815 147	411 110	9 345 550
Résultat d'exploitation	3 284 810	- 269 611	34 901	382 952
Résultat net	2 423 622	- 333 377	180 542	115 993
Total Passifs	271 188 662	3 414 673	1 757 313	6 436 214
Charges financières nette	15 350 723	177 082	9 624	38 518
Dividendes distribué au titre de l'exercice 2013	1 722 000	-	400 636	-

2.10. Les engagements financiers du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2013

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Total
Billets de trésorerie	44 050 000	-	-	-	44 050 000
Certificats de Leasing	38 180 000	-	-	-	38 180 000
Découvert	2 673 709	-	-	-	2 673 709
Emprunts obligataires	68 000 000	-	-	-	68 000 000
Crédits bancaires extérieurs	4 996 434	-	-	-	4 996 434
Crédits bancaires locaux	82 536 808	-	-	2 309 996	84 846 804
Crédits leasing	-	2 294 679	-	180 759	2 475 438
Total	240 436 951	2 294 679	-	2 490 755	245 222 385

2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

Aucune souscription de billet de trésorerie n'a eu lieu sauf l'alimentation du compte courant associé de AMILCAR LLD qui sera convertit en capital.

2.12. Relations de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2013

2.12.1. Informations sur les engagements

1- Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force 31 contrats au profit de la société « **Amilcar LLD** », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de 1 535 918 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 3 667 203 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 156 771 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 2 294 679 dinars.

2- Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 229 995 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 12 059 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 180 761 dinars.

2.12.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

- Données : Néant
- Reçues : Néant

2.12.3. Transferts de ressources

Le Président Directeur Général de Hannibal Lease a bénéficié, au titre de l'année 2013, de :

- Un salaire brut de 210 000 DT ;
- La prise en charge des cotisations sociales pour 6 147 DT ;
- Avantages en nature pour un montant de 43 303 DT.

2.12.4. Relations commerciales

Néant

2.12.5. Prêts octroyés et Crédits reçus

- Prêts octroyés

Le Conseil d'Administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 20.000 dinars.

Le Conseil d'Administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 362 dinars.

- Crédits reçus : Néant

2.12.6. Prestations de services reçues ou données

- Données : Néant
- Reçues : Néant

2.12.7. Apport en capital

Néant.

2.12.8. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées

Néant.

2.12.9. Engagements des dirigeants par rapport à la société Hannibal Lease

Néant.

2.12.10. Contrats de location

Néant.

2.13. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées* au 31/12/2013

2.13.1. Informations sur les engagements

1- Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **NIDA SA** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 95 415 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 9 298 dinars.

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 121 410 dinars.

2- Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **Cellcom** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 71 241 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 376 265 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 12 867 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 141 744 dinars.

3- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **Al Ataba Immobilière** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 147 968 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 2 240 dinars.

Au 31 décembre 2013, l'encours financier de ces contrats s'élève à 19 669 dinars.

4- Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **Financière Tunisienne** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 400 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ce contrat s'élève à 26 697 dinars.

Au 31 décembre 2013, l'encours financier de ce contrat s'élève à 312 513 dinars.

2.13.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

- Données : Néant
- Reçues : Néant

2.13.3. Transferts de ressources

Néant

2.13.4. Relations commerciales

Néant

2.13.5. Prêts octroyés et Crédits reçus

- Prêts octroyés : Néant
- Crédits reçus : Néant

2.13.6. Prestations de services reçues ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2013 à 26 400 dinars hors taxes, soit 29 568 dinars toutes taxes comprises.

2.13.7. Apport en capital

Néant.

2.13.8. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées

Actionnaires	2013	2012	2011
Investment Trust Tunisia S.A.	391 286	434 422	305 302
Financière Tunisienne S.A.	307 875	359 188	256 563
United Gulf Bank	192 000	224 000	160 000
Tunis International Bank TIB	48 000	56 000	40 000
YKH Holding	29 025	33 863	24 188
Mr. Hédi Djilani	6 013	7 015	5 011
Mr. Abderrazak Ben Ammar	3 000	3 500	2 500
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	13 907	7 015	5 011
Mr. Tarek Hamila	588	686	490
Total	991 694	1 125 688	799 063

2.13.9. Engagements des dirigeants par rapport à la société Hannibal Lease

Néant.

2.13.10. Contrats de location

Néant.

2.14. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Décembre 2013, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+1,5% ;
- HL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,5% et/ou TMM+1% ;
- HL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,25% et/ou TMM+0,75% ;
- HL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,45% et/ou TMM+0,775% ;
- HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;
- HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.

2.15. Dividendes

Désignation	2013	2012	2011
Résultat Net	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Montant global des dividendes	1 722 000	1 400 000	1 000 000
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	4 000 000	2 000 000
Dividende par action	0,300	0,350	0,500
Date de mise en paiement	29/07/2014	17/05/2013	07/09/2012

2.16. Notation de la société

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de la société à **BB- (tun)** à long terme avec perspective stable.

Le 14 Mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a maintenu la note de « Hannibal Lease », à savoir **BB- (tun)** à long terme avec perspective stable, et **B (tun)** à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Hannibal Lease S.A.

Fiche de Notation

Notes

Notes Nationales

Long terme	BB-(tun)
Court terme	B(tun)

Risque Souverain

NDE ³ LT en monnaie étrangère	BB-
NDE ³ LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspectives

Note nationale à long terme	Stable
NDE ³ LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ³ LT en monnaie locale du souverain	Négative

³ NDE : Note de défaut émetteur

Données financières

Hannibal Lease

	30 juin 13	31 déc. 12
Total Bilan (Mio USD)	190	184
Total assets (Mio TND)	314	285
Fonds propres (Mio TND)	44,3	28,2
Résultat d'exploitation (Mio TND)	1,3	3,7
Résultat Net (Mio TND)	1,0	2,8
ROAA d'exploitation :	0,9	1,3
Résultat d'exploitation/ Actifs moyens (%)		
ROAE d'exploitation:	7,2	13,6
Résultat d'exploitation/ Fds propres moyens (%)		
Fonds propres durs (Fitch)/ Actifs pondérés	14,4	9,9

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 144 299 129
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 203 530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales attribuées à Hannibal Lease S.A. (HL) reflètent un profil de risque de crédit moyen comparé à ses pairs, une liquidité sous pression en l'absence d'adossement à un groupe bancaire et une rentabilité plus faible que celle de ses pairs. La notation reflète également une capitalisation seulement acceptable bien qu'en amélioration suite à l'augmentation de capital réalisée par HL au S1 2013.

Une conjoncture économique toujours difficile : La conjoncture économique difficile a continué à affecter le secteur financier en 2012 et 2013, notamment à travers la baisse générale de la liquidité qui est à l'origine d'un renchérissement des coûts de financement.

Une rentabilité sous pression : La rentabilité de HL s'est dégradée au S1 2013 et reste sensiblement plus faible que la moyenne du secteur avec un ROAA et un ROAE d'exploitation de respectivement 0,9% et 7,2%. L'augmentation du coût des ressources, qui a affecté la marge nette d'intérêt de la société, et la hausse importante des charges de fonctionnement (+17%) (liée à la volonté de HL de renforcer son activité) ont contribué à la détérioration de ses ratios de rentabilité en S1 2013. Fitch estime que cette tendance devrait perdurer à fin 2013.

Une liquidité tendue : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, HL reste dépendante des marchés financiers pour son financement, ce qui est un handicap dans un contexte de liquidité tendue. Les sources de financement dont HL dispose en cas d'urgence restaient limitées à fin 2013.

Une qualité d'actifs vulnérable : Fitch considère que le ratio d'actifs douteux reste élevé (juin 2013 : 9,6%, décembre 2012 : 9,9%, décembre 2011 : 8,9%) et que la qualité d'actifs de HL reste sous pression, notamment en raison d'un stock important de prêts rééchelonnés (4,9% des encours nets à fin juin 2013). Fitch considère que le taux de couverture des créances douteuses est faible (59,7% à fin juin 2013).

Des fonds propres renforcés : Fitch estime positive l'amélioration des ratios de capital (ratio de fonds propres durs selon la définition de Fitch : 9,9% à fin 2012 à 14,4% fin juin 2013) mais seulement acceptable. Le profil de risque de HL s'en trouve ainsi amélioré. En effet, la concentration du portefeuille de créances par rapport aux fonds propres a fortement diminué (les 20 principaux débiteurs représentaient 76% des fonds propres durs à fin juin 2013, contre 121% à fin juin 2012). Cependant, le ratio de créances classées nettes de provisions était toujours élevé par rapport aux fonds propres (26,2 % fin juin 2013).

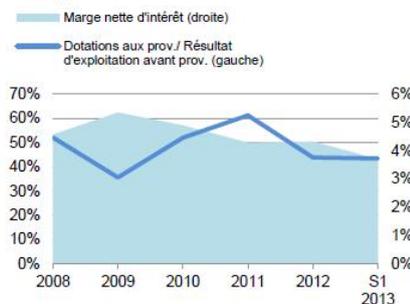
Un soutien des actionnaires incertain : HL est détenue à 56,2% par des holdings financières du groupe Djilani, groupe local ayant des intérêts dans divers secteurs économiques. Selon Fitch, un soutien de leur part serait possible mais non certain en cas de nécessité.

Sensibilité des Notes

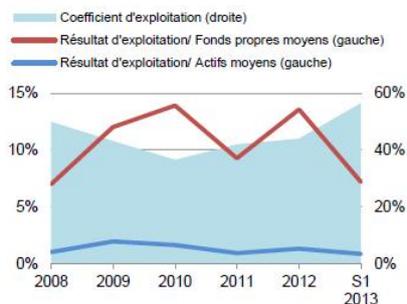
Une amélioration durable de la qualité d'actifs : Une hausse de la note nationale à long terme dépendra de la capacité de HL à améliorer durablement la qualité de ses actifs et à redresser sa rentabilité sans dégrader son ratio Tier 1. Une détérioration de la qualité d'actifs amenant une érosion des ratios de solvabilité, ou un resserrement de la liquidité pourraient entraîner une dégradation de la note de HL.

Source: Hannibal Lease; Fitch (à fin juin 2013, sauf mention contraire).

Marges

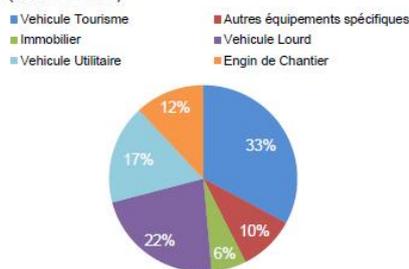


Rentabilité



Portefeuille de crédits

(à fin S1 2013)

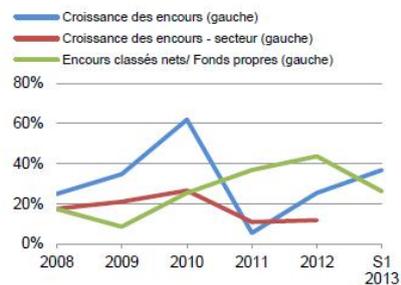


Qualité d'actifs

(% des encours bruts)

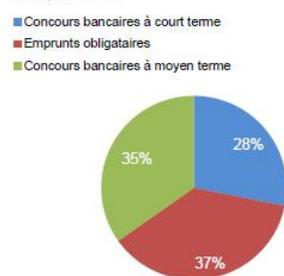


Evolution des crédits

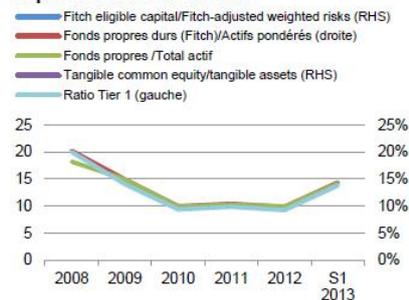


Ressources (hors fonds propres)

à fin juin 2013



Capital et effet de levier



Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Hannibal Lease SA
Income Statement

	30 Jun 2013		As % of	31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim USDm Unaudited	Months - Interim TNDm Unaudited		Year End TNDm Earning Assets report not seen	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	7.7	12.7	8.34	24.8	8.80	23.1	9.09	19.2	7.84
2. Other Interest Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Dividend Income	0.1	0.1	0.07	0.0	0.00	0.2	0.08	0.1	0.04
4. Gross Interest and Dividend Income	7.7	12.8	8.41	24.6	8.80	23.3	9.17	19.3	7.88
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	4.5	7.4	4.86	12.9	4.62	12.5	4.62	9.6	3.92
7. Total Interest Expense	4.5	7.4	4.86	12.9	4.62	12.5	4.62	9.6	3.92
8. Net Interest Income	3.3	5.4	3.55	11.7	4.19	10.8	4.25	9.7	3.96
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.1	0.04	(0.1)	(0.04)	0.8	0.33
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	(0.1)	(0.1)	(0.07)	0.0	0.00	0.0	0.00	0.7	0.29
15. Total Non-Interest Operating Income	(0.1)	(0.1)	(0.07)	0.1	0.04	(0.1)	(0.04)	1.5	0.61
16. Personnel Expenses	1.0	1.7	1.12	3.0	1.07	2.5	0.98	2.0	0.82
17. Other Operating Expenses	0.8	1.3	0.85	2.2	0.79	2.0	0.79	2.1	0.88
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	3.0	1.97	5.2	1.86	4.5	1.77	4.1	1.67
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-Impairment Operating Profit	1.4	2.3	1.51	6.6	2.36	6.2	2.44	7.1	2.90
21. Loan Impairment Charge	0.5	0.9	0.59	2.9	1.04	3.6	1.42	3.4	1.39
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.1	0.1	0.07	0.0	0.00	0.2	0.08	0.3	0.12
23. Operating Profit	0.8	1.3	0.85	3.7	1.32	2.4	0.94	3.4	1.39
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
29. Pre-tax Profit	0.8	1.3	0.85	3.7	1.32	2.4	0.94	3.4	1.39
30. Tax expense	0.2	0.3	0.20	0.9	0.32	0.4	0.16	0.6	0.24
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
32. Net Income	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(Losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	0.6	1.0	0.66	2.8	1.00	2.0	0.79	2.8	1.14
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	0.0	0.0	0.00	1.4	0.50	1.0	0.39	1.0	0.41
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00

Exchange rate

USD1 = TND1.65480

USD1 = TND1.55060

USD1 = TND1.49930

USD1 = TND1.43760

Hannibal Lease SA
Balance Sheet

	30 Jun 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		
	6 Months - Interim	Interim	Year End	Year End	Year End	Year End	Year End	Year End	
	USDm	TNDm	As % of Assets	As % of Assets	As % of Assets	As % of Assets	As % of Assets	As % of Assets	
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	181.1	200.7	96.45	200.1	101.97	280.9	100.89	248.0	98.96
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	10.4	17.2	5.48	18.4	5.76	13.5	5.22	9.9	3.87
7. Net Loans	170.7	282.5	89.97	273.7	96.20	247.4	95.67	238.1	93.08
8. Gross Loans	181.1	299.7	95.45	290.1	101.97	260.9	100.89	248.0	96.95
9. Memo: Impaired Loans included above	17.4	28.8	9.17	28.7	10.09	23.2	8.97	16.3	6.37
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	12.4	20.5	6.53	2.8	0.98	4.1	1.59	1.9	0.74
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.1	0.2	0.06	0.2	0.07	0.2	0.08	2.8	1.02
6. Held to Maturity Securities	2.2	3.7	1.18	2.8	0.98	2.3	0.89	2.3	0.90
7. At-equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	2.4	3.9	1.24	3.0	1.05	2.5	0.97	4.9	1.92
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	185.5	306.9	97.74	279.5	98.24	254.0	98.22	244.9	95.74
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Fixed Assets	2.1	3.5	1.11	3.3	1.16	3.1	1.20	2.8	1.02
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.2	3.8	1.15	1.7	0.60	1.5	0.58	2.3	3.24
11. Total Assets	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.6	100.00	255.8	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	1.9	3.1	0.99	2.8	0.98	3.1	1.20	1.8	0.63
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	1.9	3.1	0.99	2.8	0.98	3.1	1.20	1.8	0.63
5. Deposits from Banks	6.4	10.8	3.38	8.7	3.08	4.4	1.70	1.6	0.63
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	78.1	129.2	41.15	129.2	45.06	67.2	25.99	59.3	22.79
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	86.4	142.9	45.51	139.7	49.10	74.7	28.89	61.5	24.04
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	64.2	106.2	33.82	98.0	34.45	147.6	57.08	148.4	58.01
10. Subordinated Borrowing	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	64.2	106.2	33.82	98.0	34.45	147.6	57.08	148.4	58.01
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Funding	150.5	249.1	79.33	237.7	83.55	222.3	85.96	209.9	82.06
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.1	0.1	0.03	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	12.4	20.5	6.53	18.6	6.54	9.9	3.83	20.8	8.05
10. Total Liabilities	163.0	269.7	85.89	256.3	90.09	232.2	89.79	230.5	90.11
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
7. Total Liabilities and Equity	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.6	100.00	255.8	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate	USD1 = TND1.65480		USD1 = TND1.55060		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43700		

**Hannibal Lease SA
Summary Analytics**

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.61	8.83	9.00	9.56
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.80	9.11	9.25	9.75
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.13	5.60	5.77	5.85
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.71	4.33	4.29	4.90
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.10	3.26	2.86	3.18
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	3.71	4.33	4.29	4.90
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	(1.89)	0.85	(0.93)	13.39
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	56.60	44.07	42.06	36.61
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	2.02	1.89	1.73	1.99
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	12.78	24.26	24.03	29.10
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	1.55	2.40	2.39	3.44
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	43.48	43.94	61.29	52.11
7. Operating Profit/ Average Equity	7.22	13.60	9.30	13.93
8. Operating Profit/ Average Total Assets	0.88	1.34	0.93	1.65
9. Taxes/ Pre-tax Profit	23.08	24.32	16.67	17.65
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.50	2.31	2.45	2.80
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	0.85	1.30	0.95	1.34
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	5.56	10.29	7.75	11.48
2. Net Income/ Average Total Assets	0.67	1.02	0.77	1.36
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	5.56	10.29	7.75	11.48
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	0.67	1.02	0.77	1.36
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	0.65	0.98	0.79	1.10
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	0.65	0.98	0.79	1.10
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	14.36	9.87	10.43	9.98
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	14.11	9.91	10.21	9.89
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.80	9.20	9.83	9.37
5. Total Regulatory Capital Ratio	14.40	9.80	9.83	9.37
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	14.11	9.91	10.21	9.89
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	0.00	50.00	50.00	35.71
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	0.00	50.00	50.00	35.71
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	4.55	4.96	3.79	7.11
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	10.37	10.02	1.09	62.72
2. Growth of Gross Loans	3.31	11.19	5.20	61.46
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	9.61	9.89	8.89	6.57
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	5.74	5.65	5.17	3.99
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	59.72	57.14	58.19	60.74
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	26.19	43.62	36.74	25.30
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.62	1.04	1.40	1.69
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.61	9.89	8.89	6.57
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	9,667.74	10,360.71	8,416.13	15,500.00
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	193.40	32.18	93.18	118.75
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	1.24	1.18	1.39	0.76

Hannibal Lease SA
Reference Data

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim USDm	Interim onths - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	189.8	314.0	100.00	284.5	100.00	258.6	100.00	255.8	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	186.4	308.4	98.22	285.7	100.42	253.1	97.87	253.4	99.06
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	186.4	308.4	98.22	285.7	100.42	253.1	97.87	253.4	99.06
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	178.2	294.9	93.92	278.7	97.96	256.6	99.23	200.8	78.50
Average Earning Assets	177.2	293.2	93.38	269.9	94.87	251.9	97.41	197.9	77.37
Average Assets	180.9	299.3	95.32	275.1	96.70	259.4	100.31	208.5	80.73
Average Managed Securitized Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	147.1	243.4	77.52	230.3	80.95	216.6	83.76	164.1	64.15
Average Common equity	21.9	36.3	11.58	27.2	9.56	25.8	9.98	24.4	9.54
Average Equity	21.9	36.3	11.58	27.2	9.56	25.8	9.98	24.4	9.54
Average Customer Deposits	1.8	3.0	0.96	3.1	1.09	1.6	0.62	0.8	0.31
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	44.3	17.13	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	54.0	20.88	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	98.3	38.01	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	26.8	44.3	14.11	28.2	9.91	26.4	10.21	25.3	9.89
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange Rate	USD1 = TND1.65480			USD1 = TND1.55080		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43790	

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

3.1. Présentation de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

3.2. Description de l'activité

3.2.1. Activité de la société au 31/12/2013

Le Secteur de Leasing affiche une légère progression du concours à l'économie nationale en 2013 avec des Mises en Force de 1 417 Millions de Dinars en croissance de 1,6% (contre + 18,8% en 2012).

Comme en 2012, la progression de l'activité de « Hannibal Lease » est plus importante que celle du Secteur de Leasing en 2013 avec des Mises en Force de 182 MDT Millions de Dinars soit en croissance de +10,6% contre (+38,6%).

Le Résultat net de « Hannibal Lease » de 2,424 Millions de Dinars en 2013 est en baisse de 13,6 % comparé à 2012.

Hannibal Lease a enregistré en 2013 une nette amélioration de la qualité des actifs avec un ratio d'actifs classés de 7,59% (contre 9,41% en 2012) et taux de couverture des créances classées de 66,48% (contre 56,7%).

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2013

	Secteur en MDT			HL en MDT			Parts de marché HL (%)		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Approbations	1 759,0	1 747,8	1 449,2	244,7	222,7	160,6	13,9%	12,7%	11,1%
Mises en Forces	1 417,0	1 394,3	1 174,0	181,9	164,6	126,2	12,8%	11,8%	10,7%
Encours financiers	2 600,8	2 414,9	2 161,4	300,7	272,8	246,5	11,6%	11,3%	11,4%

3.2.1.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2013 à 244,7 MDT contre 222,7 MDT au 31/12/2012.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 751 en 2012 à 3 972 en 2013, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 61,6 mDT, en progression de 3,7% par rapport au 31/12/2012.

Nombre des approbations

	2013	2012	2011	Evolution 2013/2012
Nombre d'approbations	3 972	3 751	3 018	5,9%
Montant (MD)	244,7	222,7	160,6	9,9%
Montant Moyen des approbations (mD)	61,6	59,4	53,2	3,7%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	624	23,2	9,5%	578	19,4	8,7%	559	19,3	12,00%	19,5%
BTP	384	42,3	17,3%	295	32,7	14,7%	233	18,2	11,30%	29,4%
Industrie	321	22,6	9,2%	561	34,7	15,6%	396	29,3	18,20%	-35,0%
Tourisme	434	32,3	13,2%	401	30,3	13,6%	282	17	10,60%	6,5%
Services	2209	124,4	50,8%	1 916	105,7	47,5%	1 548	76,8	47,80%	17,7%
Approbations totales	3 972	244,7	100,0%	3 751	222,7	100,0%	3 018	160,6	100,00%	9,9%

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 816	86,6	35,4%	1 705	79,49	36,9%	1 370	59,5	37,0%	8,9%
Véhicule Utilitaire	1209	43,9	18,0%	1 017	35,91	14,9%	924	28	17,4%	22,4%
Véhicule Lourd	612	70,1	28,6%	677	73,4	32,9%	486	46,8	29,1%	-4,5%
Matériel Spécifique	292	28,0	11,4%	333	30,1	13,5%	217	22,2	13,8%	-7,1%
Immobilier	43	16,2	6,6%	19	3,8	1,7%	21	4,1	2,6%	327,0%
Approbations totales	3 972	244,7	100,0%	3 751	222,7	100,0%	3 018	160,6	100,0%	9,9%

3.2.1.2. Evolution des mises en force

Les mises en forces totales sont passées 164,6 MDT en 2012 à 181,9 MDT en 2013, soit une amélioration de 10,52%. Le nombre de dossiers est passé de 2 861 dossiers en 2012 à 3 055 en 2013 enregistrant ainsi une croissance de 6,78%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, la hausse a été seulement de 3,50% le faisant passer de 57,5 mille dinars en 2012 à 59,5 mille dinars en 2013.

Nombre de contrats mis en force

	2013	2012	2011	Evolution 2013/2012
Nombre de mises en forces	3 055	2 861	2 432	6,78%
Montant (MD)	181,9	164,6	126,2	10,52%
Montant Moyen par contrat (mD)	59,5	57,5	51,9	3,50%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	471	17,7	9,7%	454	16,1	9,8%	457	16,3	12,9%	9,8%
BTP	288	29,1	16,0%	214	23,1	14,0%	177	14,7	11,6%	26,0%
Industrie	251	17,6	9,7%	427	28,1	17,1%	317	13,8	10,9%	-37,5%
Tourisme	375	26,5	14,5%	327	21	12,8%	267	19,3	15,3%	26,0%
Services	1 670	91,1	50,1%	1 439	76,3	46,3%	1 214	62,1	49,2%	19,4%
Mises en force totales	3 055	181,9	100,0%	2 861	164,6	100,0%	2 432	126,2	100,0%	10,5%

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 474	70,8	38,9%	1 357	62,1	37,7%	1 163	48,4	38,4%	14,0%
Véhicule Utilitaire	906	34	18,7%	758	26,1	15,8%	714	26,3	20,8%	30,4%
Véhicule Lourd	433	47,5	26,1%	470	52	31,6%	415	34,7	27,5%	-8,6%
Matériel Spécifique	219	19,2	10,6%	266	23	14,0%	128	12,6	10,0%	-16,6%
Immobilier	23	10,3	5,7%	10	1,5	0,9%	12	4,2	3,3%	588,9%
Mises en force totales	3 055	181,9	100,0%	2 861	164,6	100,0%	2 432	126,2	100,0%	10,5%

3.2.1.3. Evolution de l'encours financier

Au 31 Décembre 2013, les encours financiers de la société ont atteint 300,7 MDT contre 272,8 MDT au 31/12/2012, soit une évolution de 10,2%. Le nombre de contrat a atteint 9 781 contrats, soit une baisse de 5,9% par rapport à l'exercice 2012. Toutefois, le montant moyen par contrat a été ramené à 30,7 mDT contre 26,2 mDT au 31/12/2012 en légère hausse de 17,3%.

Nombre de contrats en-cours

	2013	2012	2011	Evolution 2013/2012
Nombre de contrats encours	9 781	10 398	9 228	-5,9%
Montant (MD)	300,7	272,8	246,5	10,2%
Montant Moyen par contrat (mD)	30,7	26,2	26,7	17,3%

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 734	27,7	9,2%	1 934	28,1	10,3%	1 859	26,3	10,7%	-1,4%
BTP	839	45,6	15,2%	781	36	13,2%	725	32,9	13,3%	26,7%
Industrie	957	35,8	11,9%	1 562	43	15,8%	1 041	26,8	10,9%	-16,7%
Tourisme	1 022	34,7	11,5%	1 002	29,6	10,9%	881	30,5	12,4%	17,2%
Services	5 229	156,9	52,2%	5 119	136,1	49,9%	4 722	130	52,7%	15,3%
Encours financier	9 781	300,7	100,0%	10 398	272,8	100,0%	9 228	246,5	100,0%	10,2%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement	2013			2012			2011			Evolution 2013/2012
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	4 169	100,6	33,1%	4 173	92,2	33,8%	3 396	81,2	32,9%	9,06%
Véhicule Utilitaire	3153	54,4	18,1%	3 192	43,8	16,1%	3 429	48,9	19,8%	24,1%
Véhicule Lourd	1558	88,0	29,4%	1 663	80	29,3%	1526	73,2	29,7%	9,9%
Matériel Spécifique	794	38,1	12,7%	1 239	41,6	15,2%	749	25,7	10,4%	-8,4%
Immobilier	107	19,7	6,7%	131	15,2	5,6%	128	17,5	7,1%	29,6%
Encours financier	9 781	300,7	100,0%	10 398	272,8	100,0%	9 228	246,5	100,0%	10,2%

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

	2011	2012	2013
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	245 402 552	273 009 461	307 394 233
Créances classées	23 246 401	28 346 937	25 264 794
Classe 2	4 031 867	4 100 444	1 624 465
Classe 3	732 808	562 708	2 226 296
Classe 4	18 481 726	23 683 785	21 414 032
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	268 648 953	301 356 398	332 659 027
Provisions et Agios réservés sur créances classées	12 892 116	16 071 381	16 794 787
Provisions affectées	11 750 554	14 688 235	15 608 382
Produits réservés	1 141 562	1 383 146	1 186 405
Ratio des créances classées	8,65%	9,41%	7,59%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	55,46%	56,70%	66,48%

3.2.2. Activité de la société au 30/06/2014

Hannibal Lease affiche au 30/06/2014 une progression de 40,5% des approbations par rapport à la même période de 2013 atteignant un montant de 167,7 MDT contre 119,3 MDT au 30/06/2013.

La progression de l'activité de « Hannibal Lease » est nettement supérieure à celle du Secteur de Leasing au premier semestre 2014 avec des Mises en Force de 126,2 MDT (contre 85,3 MDT au 1^{er} semestre 2013) soit en croissance de 47,9% contre 15,8% pour le secteur.

Les encours sont passés de 282,3 MDT au 30/06/2013 à 336,4 MDT au 30/06/2014, soit une progression de 19%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2014

	Secteur en MDT			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Approbations	1 061,8	934,2	1 759,0	167,7	119,3	244,7	15,8%	12,8%	13,9%
Mises en Forces	841,9	726,7	1 417,0	126,2	85,3	181,9	15,0%	11,7%	12,8%
Encours financier	2 759,8	2 535,8	2 600,8	336,4	282,3	300,7	12,2%	11,1%	11,6%

3.2.2.1. Evolution des approbations

Nombre des approbations

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variation 2S 2014/2013
Nombre d'approbations	2 667	1 943	3 972	37,3%
Montant (MD)	167,7	119,3	244,7	40,5%
Montant Moyen des approbations (mD)	62,9	61,4	61,6	2,4%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	464	18,1	10,8%	315	12,4	10,4%	624	23,2	9,5%	46,0%
BTP	254	28,7	17,1%	159	19,3	16,2%	384	42,3	17,3%	48,7%
Industrie	229	15,1	9,0%	165	13,1	10,9%	321	22,6	9,2%	16,0%
Tourisme	312	26,2	15,6%	225	17,5	14,7%	434	32,3	13,2%	49,3%
Services	1408	79,6	47,5%	1079	57,1	47,8%	2209	124,4	50,8%	39,5%
Approbations totales	2 667	167,7	100,0%	1 943	119,3	100,0%	3 972	244,7	100,0%	40,5%

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 197	59,6	35,6%	945	44,6	37,4%	1 816	86,6	35,4%	33,6%
Véhicule Utilitaire	846	30,5	18,2%	518	17,7	14,9%	1209	43,9	18,0%	72,2%
Véhicule Lourd	417	50,7	30,2%	329	37,9	31,8%	612	70,1	28,6%	33,6%
Matériel Spécifique	183	18,8	11,2%	124	11,9	9,9%	292	28,0	11,4%	58,2%
Immobilier	24	8,0	4,8%	27	7,2	6,0%	43	16,2	6,6%	12,2%
Approbations totales	2 667	167,7	100,0%	1 943	119,3	100,0%	3 972	244,7	100,0%	40,5%

3.2.2.2. Evolution des mises en forces

Nombre de contrats mis en force

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variation 2S 2014/2013
Nombre de mises en forces	2 106	1 425	3 055	47,8%
Montant (MD)	126,2	85,3	181,9	48,0%
Montant Moyen par contrat (mD)	59,9	59,8	59,5	0,1%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	369	14,2	11,3%	226	8,5	10,0%	471	17,7	9,7%	66,8%
BTP	204	21,6	17,1%	116	12,3	14,4%	288	29,1	16,0%	75,9%
Industrie	175	10,1	8,0%	114	7,7	9,0%	251	17,6	9,7%	31,2%
Tourisme	244	17,8	14,1%	188	14,5	17,0%	375	26,5	14,5%	22,6%
Services	1114	62,4	49,5%	781	42,2	49,5%	1670	91,1	50,1%	47,8%
Mises en force totales	2 106	126,2	100,0%	1 425	85,3	100,0%	3 055	181,9	100,0%	48,0%

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	978	46,7	37,0%	713	34,9	40,9%	1 474	70,8	38,9%	33,9%
Véhicule Utilitaire	673	24,4	19,4%	371	13,5	15,8%	906	34,0	18,7%	80,9%
Véhicule Lourd	305	35,2	27,9%	211	23,7	27,8%	433	47,5	26,1%	48,4%
Matériel Spécifique	129	13,6	10,8%	120	10,6	12,5%	219	19,2	10,6%	28,2%
Immobilier	21	6,3	5,0%	10	2,6	3,0%	23	10,3	5,7%	142,9%
Mises en force totales	2 106	126,2	100,0%	1 425	85,3	100,0%	3 055	181,9	100,0%	48,0%

3.2.2.3. Evolution de l'encours financier

Nombre de contrats en-cours

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variation 2S 2014/2013
Nombre de contrats encours	10 573	9 299	9 781	13,7%
Montant (MD)	336,4	282,3	300,7	19,1%
Montant Moyen par contrat (mD)	31,8	30,4	30,8	4,8%

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1852	32,8	9,7%	1697	25,6	9,1%	1 734	27,7	9,2%	27,9%
BTP	939	53,5	15,9%	688	38,3	13,6%	839	45,6	15,2%	39,7%
Industrie	1014	36,7	10,9%	952	34,1	12,1%	957	35,8	11,9%	7,6%
Tourisme	1106	38,6	11,5%	946	34,2	12,1%	1 022	34,7	11,5%	12,9%
Services	5662	174,8	52,0%	5016	150,2	53,2%	5 229	156,9	52,2%	16,4%
Encours total	10 573	336,4	100,0%	9 299	282,3	100,0%	9 781	300,7	100,0%	19,1%

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2014			Au 30/06/2013			Au 31/12/2013			Variation 2S 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	4 566	112,4	33,3%	3 891	92,9	32,9%	4 169	100,6	33,1%	21,1%
Véhicule Utilitaire	3389	61,5	18,3%	3093	48,7	17,2%	3153	54,4	18,1%	26,4%
Véhicule Lourd	1670	98,0	29,2%	1458	86,7	30,7%	1558	88,0	29,4%	13,0%
Matériel Spécifique	830	41,7	12,4%	754	37,3	13,2%	794	38,1	12,7%	11,8%
Immobilier	118	22,8	6,8%	103	16,8	6,0%	107	19,7	6,7%	35,3%
Encours total	10 573	336,4	100,0%	9 299	282,3	100,0%	9 781	300,7	100,0%	19,1%

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au deuxième trimestre 2014

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	356 172 862	291 309 109	307 394 233
Créances classées	25 858 579	28 510 483	25 264 794
Classe 2	1 627 276	4 103 486	1 624 465
Classe 3	1 781 042	1 413 943	2 226 296
Classe 4	22 450 262	22 993 054	21 414 032
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	382 031 442	319 819 592	332 659 027
Provisions et Agios réservés sur créances classées	17 827 982	16 722 851	16 794 787
Provisions affectées	16 659 258	15 384 755	15 608 382
Produits réservés	1 168 725	1 338 096	1 186 405
Ratio des créances classées	6,77%	8,91%	7,59%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	68,94%	58,66%	66,48%

3.3. Organisation de la société

3.3.1. L'organigramme de Hannibal Lease

Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/05/2003 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative au changement du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du 18/07/2013, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de trois principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ; et
- La Direction Administrative, Financière et Comptable.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de direction

Le comité exécutif de crédit

Ce comité a pour principales missions :

- Préparer des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Société.
- Examiner l'activité de financement de la Société.
- Emettre un avis préalable sur certains financements.
- Préparer un rapport détaillé sur l'activité du Comité à soumettre au Conseil d'Administration lors de ses réunions périodiques.

Il statue sur les financements dont le montant des engagements dépasse le seuil d'un million de dinars, les nouveaux crédits ou crédits de restructuration relatifs à des clients dont le montant des engagements dépasse un million de dinars, et les crédits relatifs aux parties liées dont le montant des engagements dépasse un million de dinars.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Le Président Directeur Général, Mr. Mohamed Hechmi DJILANI ;
- Mr. Abderrazak BEN AMMAR ;et
- Mr. Hédi DJILANI.

Le comité permanent d'audit interne

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du

fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Mr. Ridha AYED[‡] (Président);
- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU ; et
- La Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSAGHAIER.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Hamza ZHIOU en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 22/06/2012. Les membres de ce comité sont:

- Mr. Youssef IDANI[§] (Président) ;
- Investment Trust Tunisia SA représentée par Hatem BEN AMEUR ; et
- Mr. Tarek HMILA

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité des Risques, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule de surveillance et le suivi des risques.

Comité de direction

Son rôle consiste à :

- Proposer au Comité de Stratégie la stratégie de la société ;
- Veiller à l'application de cette stratégie en s'assurant de l'atteinte des objectifs de rentabilité escomptés ;
- Assurer la gestion journalière de la société et en faire rapport au Conseil d'Administration.

Le Comité de Direction est composé de :

- Le Président Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur Central d'Exploitation ;
- Le Directeur Engagements ;
- Le Directeur Juridique de Recouvrement et du Contentieux ; et
- Le Directeur Financier, Administratif et Comptable.

[‡] Nommé par l'AGO du 09/06/2014 et remplaçant Mme Jihene Ben FADHEL pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

[§] Nommé par l'AGO du 09/06/2014 et remplaçant Mr Salah RIAHI pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

Comité de rémunération

La principale attribution de ce comité est d'examiner les salaires, les avantages et enveloppes d'intéressement servis aux dirigeants de la société.

Ce comité est composé de deux (2) administrateurs :

- Mr. Tarek HMILA ; et
- Mr. Abderrazak BEN AMMAR.

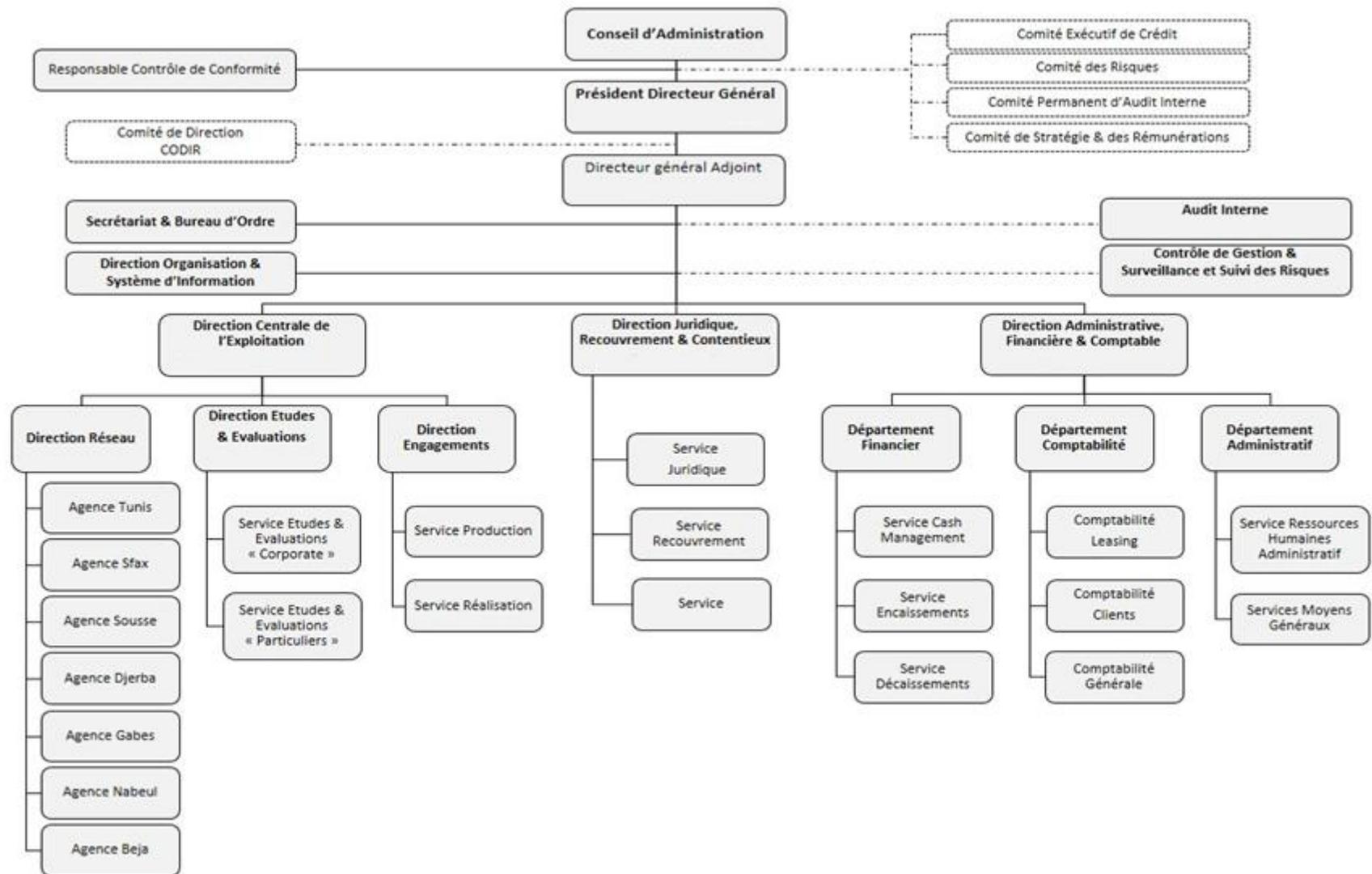
Responsable de contrôle conformité :

Le Responsable Contrôle Conformité est hiérarchiquement rattaché au Conseil d'Administration. Madame Saida BELKAHLA a été nommée par le Conseil d'Administration du 12/02/2013 comme responsable de contrôle conformité.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2013 certaines faiblesses notamment :

- Les procédures de la société HL consignées dans un manuel instauré en 2005 sont incompatibles avec la structure actuelle et le volume d'activité.
- Le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures.
- Absence d'une cellule de comptabilité analytique de gestion;
- Absence de certaines fonctions (direction des engagements et une direction comptable et financière) ;
- Absence d'un système de notation interne des clients tels que prévu par l'article 25 de la circulaire BCT 2006-19 d'où une évaluation imprécise du risque crédit;
- Un manuel comptable non actualisé depuis son instauration en 2005 ;
- Le système de contrôle de la conformité mis en place depuis 2012 n'a pas effectué des travaux de contrôle et de vérifications et aucun reporting n'a été établi ;
- Absence d'un plan de continuité d'activité. Toutefois, la société a procédé à la conception théorique dudit plan avec l'assistance d'un cabinet externe en attendant sa mise en place.

L'organigramme fonctionnel actuel de Hannibal Lease arrêté le 18/07/2013, se présente comme suit :



Au cours de l'année 2013, Hannibal Lease a connu des changements profonds au niveau de son organisation. En effet, la mission de réorganisation de la société a permis de mettre en place une nouvelle organisation plus affinée et qui répond aussi bien aux objectifs de contrôle interne que des orientations stratégiques de la société pour sa croissance et son développement futurs.

A cet effet, l'organigramme de Hannibal Lease a connu des modifications importantes dont on peut citer :

- Création d'un poste de Directeur Général Adjoint ;
- Doter l'organisation de HL de structures autonomes dédiées au : (i) contrôle de gestion et surveillance et suivi des risques et à (ii) l'organisation et système d'information ;
- Distinguer au sein de la direction financière entre la fonction financière, administrative et comptable, et ce, en pourvoyant trois services autonomes ;
- Doter le service financier d'une cellule de cash management chargée d'optimiser la gestion de la trésorerie, des risques de liquidité, de transformation et de taux ;
- Pourvoir une cellule chargée de la préparation et de la gestion des décaissements leasing et des autres décaissements liés à l'exploitation ;
- Distinguer entre la comptabilité leasing, clients et comptabilité générale tout en renforçant les prérogatives qui leurs sont normalement dédiées ;
- Pourvoir deux unités autonomes (ressources humaines et moyens généraux) au sein du service administratif ;
- Créer une Direction centrale d'Exploitation et scinder l'activité commerciale (Direction Réseau) de l'engagement (Direction Engagements) ;
- Distinguer au sein de la direction Engagement entre les fonctions de production (Middle office) et de réalisation (Back Office) ;
- Confirmer le Département Etudes & Analyses au sein d'une direction autonome chargée des fonctions qui lui sont ordinairement confiées ;
- Confirmer le département de recouvrement & contentieux au sein d'une direction autonome et prévoir un service juridique avec les deux autres services (Recouvrement et Contentieux).

3.3.2. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

3.4. Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

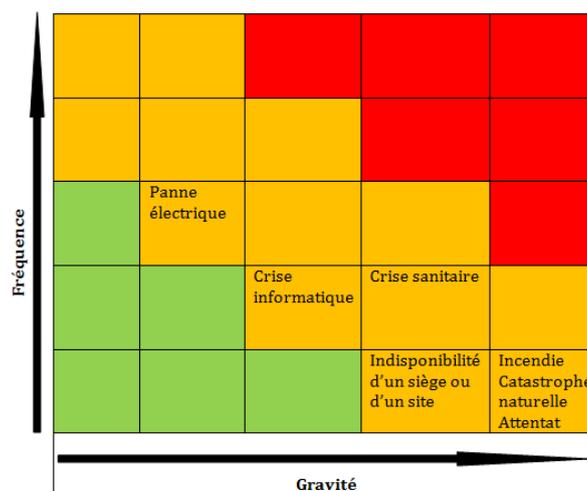
Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux acceptables de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont reliés par différents types d'interconnexion : ADSL, SDSL, LS et fibre optique.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité.

Au cours de l'année 2013, Hannibal Lease a finalisé le projet de mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information et l'établissement d'un manuel des procédures se rapportant aux domaines suivants :

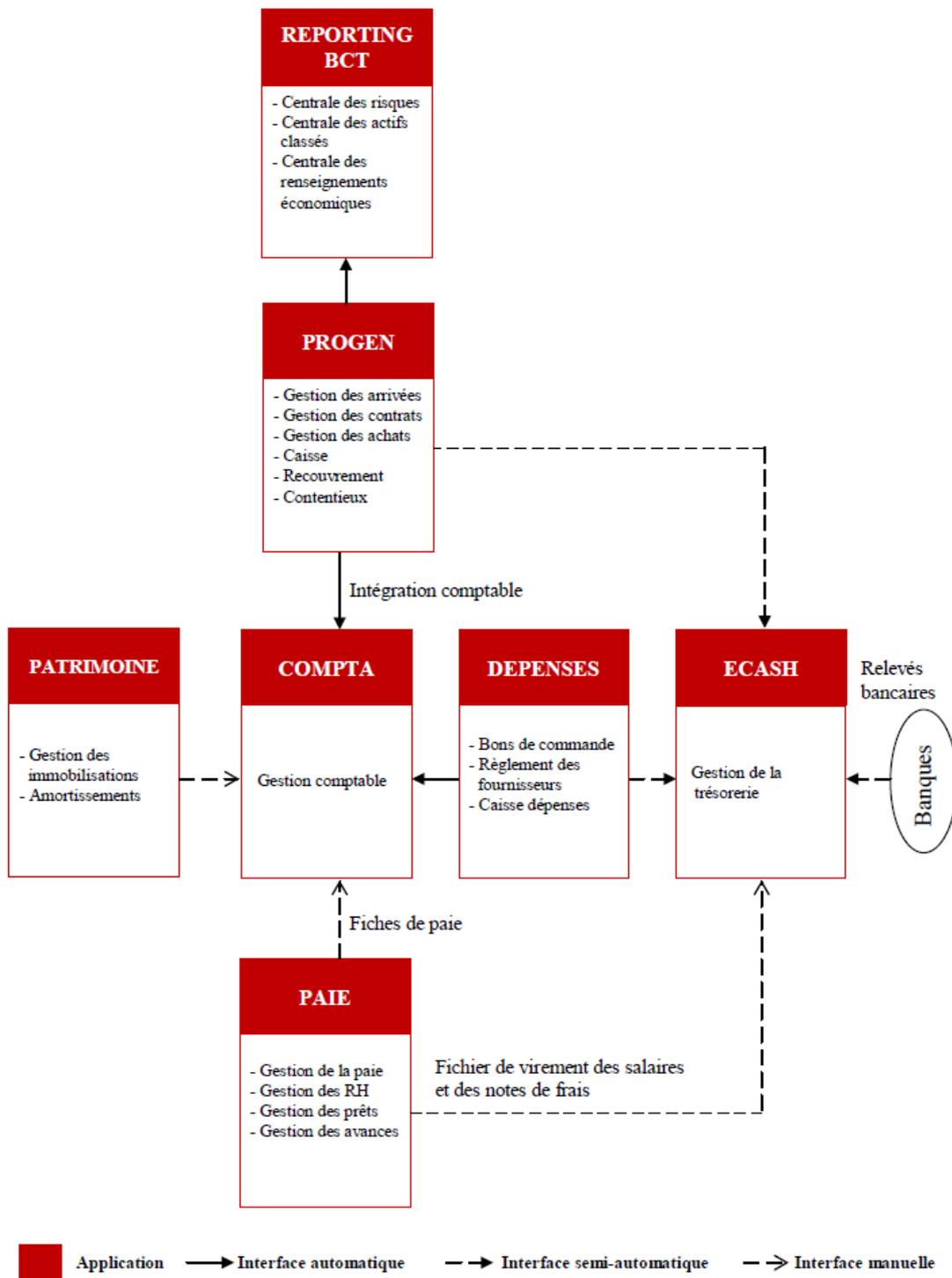
- Organisation et administration de la sécurité,
- Sécurité physique et environnementale,
- Sécurité logique,
- Exploitation informatique,
- Développement, entretien et mise en place des systèmes,
- Gestion des incidents,
- Planification de la continuité des opérations,
- Conformité.

En outre, le projet de Plan de Continuité d'Activité PCA a été achevé. Il a abouti à la mise en place d'une organisation permettant de faire face à des situations imprévues et d'en limiter les impacts potentiels, tant en termes de pertes d'exploitation que de risques d'image et de réputation. Il répond à un objectif d'anticipation et fait partie intégrante de la politique de prévention des risques, et ce afin de garantir la continuité de l'activité lors de la survenance d'un sinistre. Ce plan de continuité d'activité est un plan unique élaboré en prenant en considération les différents métiers de l'établissement. Il a retenu plusieurs scénarii de crises et en a prévus les dispositifs de gestion afin d'atténuer les risques dans la matrice ci-dessous présentée.



Enfin, dans le cadre de la mise en place du plan de continuité d'activité, Un site de secours informatique a été mis en place dans un lieu distant.

CARTOGRAPHIE DU SYSTEME D'INFORMATION DE HANNIBAL LEASE



Les principaux logiciels utilisés par la société Hannibal Lease sont les suivants :

➤ **L'application PROGEN :**

C'est l'application principale permettant de gérer l'activité de leasing. Elle est composée de modules permettant de gérer les processus et les différentes étapes d'un contrat de leasing, à savoir :

- Module Arrivée
- Module Contrat

- Module Achat
- Module Caisse
- Module Portefeuille
- Module Recouvrement
- Module Contentieux
- Module Statistiques
- Module Comptabilité

L'application PROGEN permet :

- D'avoir des verrouillages contrôlant les habilitations, limitant les erreurs de manipulation et garantissant une séparation des fonctions d'autorisation, d'exécution et de comptabilisation, et ce, via des mots de passe et des profils utilisateurs ;
- L'élaboration d'états et de *reporting* aidant, d'une part, à la prise de décision et au rapprochement des différentes informations financières et d'autre part, à la préparation des divers états et annexes adressés à la Banque Centrale ;
- L'établissement d'un historique important des données (depuis 2001), permettant la constitution de bases de données utiles pour la prise de décision et le développement d'outils statistiques répondant aux exigences du dispositif de Bâle II (scoring, track records des clients...).

Elle est complètement intégrée avec la comptabilité, ce qui constitue un atout et surtout une garantie contre les risques d'erreurs et de manipulations manuelles. Toutefois, elle est semi intégrée avec l'application E-CASH qui permet, entre autres, de gérer les opérations de portefeuille et de règlement des factures fournisseurs de leasing.

➤ **L'application COMPTA**

Cette application assure la tenue de la comptabilité générale de la société, à travers :

- La détermination et l'élaboration de la balance comptable,
- L'édition de la consultation des journaux comptables,
- La consultation des comptes comptables et l'édition des balances générales et potentielles,
- La détermination des pièces non équilibrées.

Elle est alimentée, par des écritures intégrées et/ou semi intégrés depuis les autres applications : PROGEN – DEPENSES – E-CASH – PATRIMOINE – PAIE.

L'application de comptabilité générale permet :

- De retracer et de reconstituer, dans un ordre chronologique, l'ensemble des transactions financières ayant trait à l'activité de la société ;
- De détecter et de régulariser les anomalies provenant de l'intégration via des procédures de validation et des menus de rapprochements (de l'encours financier, des soldes des comptes clients, des soldes des comptes fournisseurs ...)
- D'éditer certaines composantes des états financiers, à savoir le bilan et l'état de résultat.

➤ **L'application E-CASH**

L'application E-CASH est une application permettant la gestion de la trésorerie de la société. Elle permet la saisie des opérations de remise des effets relatifs au portefeuille clients, de financements et de placements. Elle permet également l'établissement de *reporting* assez utiles pour la gestion de la trésorerie sur différents horizons temporelles, ainsi que le suivi des conditions bancaires établies et appliquées par les banques ainsi que le contrôle des échelles des intérêts.

➤ **L'application DEPENSES**

L'application DEPENSES permet la gestion des dépenses courantes d'exploitation au sein de la société. Elle est complètement intégrée avec la comptabilité, ce qui constitue un atout et surtout une garantie contre les risques d'erreurs et de manipulations manuelles.

➤ **L'application PAIE**

L'application PAIE permet :

- La gestion de la paie ;
- La gestion administrative du personnel ;
- La gestion des prêts et des congés au personnel ;
- La gestion sociale du personnel (assurance groupe, formation du personnel,...).

L'application paie n'est pas intégrée avec la comptabilité dans la mesure où les écritures sont reprises moyennant un fichier intégré manuellement au niveau de cette dernière.

➤ **L'application PATRIMOINE**

L'application PATRIMOINE permet la gestion des immobilisations propres de la société et le calcul des amortissements correspondants ainsi que l'édition du tableau des amortissements correspondants.

3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit.

Il est à signaler à ce niveau que les commissaires aux comptes ont révélé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2013 que la société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n°2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédit.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

➤ **Le risque de liquidité :**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction trésorerie au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

➤ **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

3.6. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

- Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 04 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **DT : 8 108 mDT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 45 257 mDT (C)**

$$(A) / (C) = 0,18 \text{ Inférieur à } 3$$

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15 % ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : **Néant**

L'article 1 est donc respecté.

- Application de l'article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est respecté.

- Application de l'article 3 :

Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du juillet 2011 s'élève à : **3 324 mDT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 45 257 mDT (B)**

$$(A) / (B) = 0,07 \text{ Inférieur à } 1$$

L'article 3 est respecté.

- **Application de l'article 4 :**

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2012 à : : **45 256 925 DT (A)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire s'élève à : : **318 487 235 DT (B)**

$$(A) / (B) = 14,21\%$$

L'article 4 est respecté.

3.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

Toutefois, il est à préciser que suite au dépôt d'une demande de restitution de TVA par Hannibal Lease auprès du Ministère des Finances au cours de l'exercice 2011, la société a été sujette à un contrôle fiscal approfondi.

Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnels et a eu pour effet de ramener le crédit de TVA, au 30/04/2011, de 2 079 035 dinars à 2 078 353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 209 604 dinars, dont 13 020 dinars de pénalités.

Le complément d'impôt est dû suite à la non prise en compte de garanties immobilières lors du calcul des provisions de deux relations, estimées nulles par Hannibal Lease et estimées à une valeur de 565 658,415 Dinars par l'administration fiscale.

3.8. Politique sociale et effectif

Formation du personnel

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière,
- La gestion des compétences,
- Le développement des connaissances dans les activités métiers,
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

Avantages sociaux

Le personnel de Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie ;
- Prime de scolarité ;
- Prime pour mariage, naissance et Aid el Kebir ;
- Tickets Restaurant ;
- Assurance départ à la retraite.

Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 95 personnes au 31/12/2013, avec un taux d'encadrement de 50,5%.

	2013	2012	2011
Cadres	73	62	59
Maîtrises	7	5	6
Exécutions	15	11	12
Total	95	78	77

3.9. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elle occupe la 4^{ème} place en termes de mises en forces et la 3^{ème} place en termes d'approbations ; ✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ; ✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (50,5% en 2013). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Société ayant la notation la plus faible ; ✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ; ✓ Rentabilité et productivité faibles comparativement au secteur.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ; ✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; ✓ Conjoncture économique actuelle délicate.

3.10. Politique d'investissement

La société Hannibal Lease prévoit un montant d'investissement sur la période du Business Plan de **9,496 MDT** réparti comme suit :

Désignation	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P	Total
Investissements incorporelles et corporelles						
Immeubles	0	0	0	6 000 000*	0	6 000 000
Matériel de Transport	203 533	200 000	200 000	200 000	200 000	1 003 533
Logiciels	3 400	0	0	0	0	3 400
Matériel & Mobilier de Bureau	62 558	65 000	65 000	65 000	65 000	322 558
Matériel Informatique	27 297	35 000	35 000	35 000	35 000	167 297
Sous-Total	296 788	300 000	300 000	6 300 000	300 000	7 496 788
Investissements financiers						
Titres de participation	1 250 000**	750 000**	0	0	0	2 000 000
Total	1 546 788	1 050 000	300 000	6 300 000	300 000	9 496 788

* Siège social

**Participation à l'augmentation de capital de la Société NIDA : 750 mille Dinars à libérer en avril 2014 et 750 mille Dinars à libérer en avril 2015.

Conversion en capital du Compte Courants Associés Amilcar LLD (750 mille Dinars) et souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital de « Amilcar LLD » d'un montant de 500 mille Dinars, en avril 2014.

Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2013

4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing (exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Déc 2013	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Créances sur contrats mis en force	314 873 162	289 144 632	260 029 142
Encours financiers	298 985 119	272 799 216	246 575 357
Impayés	17 000 942	17 234 332	14 130 064
Intérêts échus différés	(1 291 245)	(1 160 197)	(1 041 778)
Valeurs à l'encaissement	132 704	225 639	319 856
Impayés sur créances abandonnées	45 643	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 776 387	2 405 829	2 154 613
Total brut des créances leasing	316 649 549	291 550 461	262 183 755
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 720 444)	(6 493 061)	(5 402 490)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 804 768)	(8 195 174)	(6 348 064)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	-	-
Produits réservés	(1 186 405)	(1 383 146)	(1 282 479)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	298 109 120	273 733 438	247 405 079

4.1.2. Portefeuille titres de placement (exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Déc 2013	31 Déc 2012	31 Déc 2011
- Actions cotées	580 314	192 476	192 476
- Titres SICAV	-	4437	-
Total brut	580 314	196 913	192 476
- Provisions pour dépréciations des actions	4 650	-	-
Total net	575 664	196 913	192 476

4.1.3. Portefeuille d'investissement (exprimé en Dinar Tunisien)

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
- Titres de participation	4 163 890	254 600	254 600
- Titres immobilisés	81 112	2 047 779	2 547 779
Total	4 245 002	2 802 379	2 302 379

Les titres de participation se présentent au 31/12/2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	50,92%	2 546	100	254 600	2010
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	7,40%	1 109 290	1	1 109 290 (421 312)	2010-2013
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				3 742 579	

Les titres immobilisés se présentent au 31/12/2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
Total				81 112	

4.1.4. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2013

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert (*)	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	248 559	52 863	-	-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Total des immobilisations incorporelles		248 559	52 863	-	-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	-	-	250 000	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	-	2 214 657	326 723	79 089	-	405 812	-	1 808 845
Matériel de transport	20,0%	725 233	105 680	-	87 678	743 235	368 095	130 865	86 208	412 752	-	330 483
Equipements de bureau	10,0%	526 631	40 646	-	-	567 277	258 772	48 040	-	306 811	-	260 465
Matériel informatique	33,3%	275 519	93 284	-	29 454	339 350	238 447	27 600	29 454	236 593	-	102 757
Installations générales	10,0%	442 738	40 071	-	-	482 809	143 473	45 626	-	189 100	-	293 709
Autres matériels	10,0%	41 515	3 813	-	-	45 328	23 119	3 040	-	26 160	-	19 168
Immobilisations en cours		-	396 768	-	-	396 768	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		4 583 575	680 262	250 000	117 132	5 396 705	1 358 629	334 260	115 662	1 577 228	250 000	3 569 477
TOTAUX		4 832 134	733 125	250 000	117 132	5 698 127	1 569 552	369 937	115 662	1 823 828	250 000	3 624 299

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31/12/2013

Néant.

4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					
		Début de période	Acquisitions	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période
Logiciels		301 422	3 400	-	-	-	304 822
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>	-	<u>301 422</u>	<u>3 400</u>	-	-	-	<u>304 822</u>
Terrain	-	607 281	-	-	-	-	607 281
Construction	5,00%	2 214 657	0	396 767	-	-	2 611 424
Matériel de transport	20,00%	743 235	153 533	-	17 900	-	878 868
Equipements de bureau	10,00%	567 276	12 000	-	-	-	579 276
Matériel informatique	33,30%	339 350	2 297	-	-	-	341 647
Installations générales	10,00%	482 809	-	-	-	-	482 809
Autres matériels	10,00%	45 328	558	-	-	-	45 886
Immobilisations en cours		396 767	-	-396 767	-	-	793 534
<u>Total des immobilisations corporelles</u>	-	<u>5 396 703</u>	<u>168 388</u>	<u>0</u>	<u>17 900</u>	<u>0</u>	<u>6 340 725</u>
TOTAUX		<u>5 698 125</u>	<u>171 788</u>	<u>0</u>	<u>17 900</u>	<u>0</u>	<u>6 645 547</u>

4.4. Etats financiers individuels comparés au 31 Décembre

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la Société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2013, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- ✓ La définition des notions d'investissement net, de taux d'intérêt implicite et de produits financiers non acquis prévue par les dispositions de la NC41 relative aux contrats de location (voir la réponse de la société en page 99)
- ✓ Une note sur le « portefeuille titres de placement » indiquant par catégorie de titres, le pourcentage de détention et la provision constituée pour chaque catégorie de titres et ce, conformément aux dispositions de la NC07 relative aux Placements
- ✓ Une note sur le « portefeuille d'investissement » portant sur « les titres de participation » indiquant la provision constituée pour chaque catégorie de titres, et ce conformément aux dispositions de la NC07 relative aux Placements.

Hannibal Lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014 et suivants.
--

4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Actifs	Notes		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	7 520 474	2 754 275
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	298 109 120	273 733 438
Portefeuille -titres de placement	6	575 664	196 913
Portefeuille d'investissement	7	3 569 091	2 802 379
Valeurs Immobilisées	8	3 624 299	3 262 581
Autres actifs	9	3 516 914	1 767 701
Total des actifs		316 915 562	284 517 287
Passifs			
Concours bancaires	10	2 673 709	8 652 750
Dettes envers la clientèle	11	4 114 715	2 842 335
Emprunts et dettes rattachées	12	239 910 198	226 237 924
Fournisseurs et comptes rattachées	13	22 783 273	16 385 310
Autres passifs	14	1 706 767	2 225 689
Total des passifs		271 188 662	256 344 010
Capitaux propres			
Capital social		28 700 000	20 000 000
Réserves		4 190 171	2 958 100
Prime d'émission		8 830 000	1 000 000
Résultats reportés		1 583 107	1 411 022
Résultats de l'exercice		2 423 622	2 804 155
Total capitaux propres	15	45 726 899	28 173 277
Total capitaux propres et passifs		316 915 562	284 517 287

4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 Décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
ENGAGEMENTS DONNES	38 307 390	28 578 238
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	19 005 294	11 753 357
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	19 302 096	16 824 881
ENGAGEMENTS RECUS	631 621 007	584 803 368
Cautions Reçues	226 032 135	217 915 622
Garanties Reçues	1 073 122	1 170 555
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	39 803 606	33 705 873
Valeurs des biens, objet de leasing	364 712 144	332 011 318
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	47 014 446	6 023 991
Emprunts obtenus non encore encaissés	47 000 000	6 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	14 446	23 991

4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Produits d'exploitation	Notes		
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	26 499 608	24 619 262
Intérêts et charges assimilées	17	(15 350 723)	(12 948 095)
Produits des placements	18	178 553	134 833
Autres produits d'exploitation	19	24 900	24 000
Produits nets		11 352 338	11 830 000
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	20	3 421 138	2 981 279
Dotations aux amortissements	21	518 894	353 324
Autre charges d'exploitation	22	2 187 185	1 779 867
Total charges d'exploitation		6 127 216	5 114 470
Résultat d'exploitation avant provisions		5 225 122	6 715 530
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	1 696 476	2 937 681
Dotations nettes aux autres provisions	24	243 836	27 485
Résultat d'exploitation		3 284 810	3 750 364
Autres pertes ordinaires	25	(210 847)	(507)
Autres gains ordinaires	26	35 699	628
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 109 662	3 750 485
Impôts sur les bénéfices	27	(686 040)	(946 330)
Résultat Net de la Période		2 423 622	2 804 155
Résultat par action		0,496	0,701

4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes		
Encaissements reçus des clients	28	211 439 157	185 289 135
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(200 380 156)	(181 522 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 013 550)	(4 969 775)
Intérêts payés	31	(14 843 261)	(12 978 958)
Impôts et taxes payés	32	(4 802 234)	(812 867)
Autres flux liés à l'exploitation	37	(1 264 041)	515
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		(15 864 086)	(14 993 980)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(700 816)	(573 255)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	33 991	600
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(1 021 312)	(500 000)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 688 137)	(1 072 655)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	15	16 530 000	
Dividendes et autres distributions	36	(1 400 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	338 884 959	374 400 004
Remboursements d'emprunts	12	(325 717 496)	(363 365 279)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		28 297 464	10 034 725
Variation de trésorerie		(10 745 241)	(6 031 910)
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	(5 898 475)	133 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	4 846 765	(5 898 475)

4.4.5. 4.3.4 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 Décembre (exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2013	2012		2013	2012		2013	2012
Intérêts de leasing	24 755 966	23 486 199	Intérêts et charges assimilés	15 350 723	12 948 095			
Intérêts de retard	531 668	413 498						
Variation des produits réservés	144 874	(100 667)						
Produits accessoires	1 067 099	820 232						
Autres produits d'exploitation	24 900	24 000						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>26 524 508</u>	<u>24 643 262</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>15 350 723</u>	<u>12 948 095</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>11 173 785</u>	<u>11 695 168</u>
Marge commerciale (PNB)	11 173 785	11 695 168	Autres charges d'exploitation	2 187 185	1 779 867			
Produits des placements	178 553	134 833	Charges de personnel	3 421 138	2 981 279			
<u>Sous total</u>	<u>11 352 338</u>	<u>11 830 000</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 608 322</u>	<u>4 761 146</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 744 016</u>	<u>7 068 854</u>
Excédent brut d'exploitation	5 744 016	7 068 854	Dotations aux amortissements et aux résorptions	518 894	353 324			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 536 989	737 316	- Pour dépréciation des créances	2 983 465	3 674 996			
- pour risque et charges	15 414		- Pour dépréciation des titres	259 250	-			
Autres produits ordinaires	35 699	628	- Pour dépréciation des autres actifs	-	27 485			
			Transfert de provisions en couverture des immobilisations corporelles	250 000	-			
			Autres pertes ordinaires	210 847	507			
			Impôts sur les bénéfices	686 040	946 330			
<u>Sous total</u>	<u>7 332 118</u>	<u>7 806 798</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 908 496</u>	<u>5 002 643</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 423 622</u>	<u>2 804 155</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>2 423 622</u>	<u>2 804 155</u>

4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2013, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont

portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques	7 519 910	2 753 653
- Caisses	565	622
<u>Total</u>	<u>7 520 474</u>	<u>2 754 275</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Créances sur contrats mis en force	314 873 162	289 144 632
Encours financiers	298 985 119	272 799 216
Impayés	17 000 942	17 234 332
Intérêts échus différés	(1 291 245)	(1 160 197)
Valeurs à l'encaissement	132 704	225 639
Impayés sur créances abandonnées	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 776 387	2 405 829
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>316 649 549</u>	<u>291 550 461</u>
<u>A déduire couverture</u>		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 720 444)	(6 493 061)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 804 768)	(8 195 174)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	-
Produits réservés	(1 186 405)	(1 383 146)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	<u>298 109 120</u>	<u>273 733 438</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2012	<u>275 205 045</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	181 288 146
- Relocations	8 002 378
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(145 717 577)
- Relocations	(7 515 628)
- Cessions à la valeur résiduelle	(8 016)
- Cessions anticipées	(9 973 952)
- Transfert en immobilisations corporelles	(250 000)
- Radiation de créances	(268 889)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>300 761 506</u>

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Créance à plus de cinq ans		3 509 079	1 645 282
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		185 360 158	164 731 829
- Créance à moins d'un an		136 077 556	126 656 305
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>324 946 793</u>	<u>293 033 416</u>
- Revenus à plus de cinq ans		312 243	112 070
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		18 925 397	15 344 370
- Revenus à moins d'un an		20 565 966	18 249 433
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>39 803 606</u>	<u>33 705 873</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	1 767 147	951 449
- Contrats suspendus	(4)	12 074 785	12 520 224
- Contrats en cours	(5)	1 776 387	2 405 829
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u><u>300 761 506</u></u>	<u><u>275 205 045</u></u>

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Bâtiment et travaux publics	45 548 314	35 082 255
- Industrie	35 885 482	36 911 092
- Tourisme	34 681 588	32 207 659
- Commerce et services	156 930 853	144 312 020
- Agriculture	27 715 269	26 692 019
	<u><u>300 761 506</u></u>	<u><u>275 205 045</u></u>

5.2.2 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Equipements	37 080 785	31 558 257
- Matériel roulant	217 375 613	200 218 159
- Matériel spécifique	26 575 455	28 178 556
<u>Sous Total</u>	<u>281 031 853</u>	<u>259 954 972</u>
- Immobilier	19 729 653	15 250 073
	<u><u>300 761 506</u></u>	<u><u>275 205 045</u></u>

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Clients ordinaires (1)	8 431 599	8 525 204
Inférieur à 1 mois	3 474 968	3 286 539
Entre 1 à 3 mois	2 705 645	2 732 081
Entre 3 et 6 mois	792 264	833 581
Entre 6 mois et 1 année	493 930	447 395
Supérieur à 1 année	964 792	482 755
Notes de débit et Intérêts de retard (*)	-	742 853
Clients litigieux (2)	8 569 342	8 709 129
Total (1)+(2)	<u><u>17 000 942</u></u>	<u><u>17 234 332</u></u>

(*) : Les notes de débit et les intérêts de retard sont présentés, en 2013, parmi les tranches de créances par âge.

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	249 350 745	35 289 853	1 169 984	1 537 608	11 636 928	298 985 119
Impayés	1 058 101	4 484 896	454 481	688 688	10 314 776	17 000 942
Contrats en instance de mise en force	1 776 387	-	-	-	-	1 776 387
CREANCES LEASING	252 185 233	39 774 749	1 624 465	2 226 296	21 951 704	317 762 447
Avances reçues (*)	(3 544 782)	(26 263)	-	-	(537 671)	(4 108 715)
ENCOURS GLOBAL	248 640 451	39 748 487	1 624 465	2 226 296	21 414 032	313 653 732
ENGAGEMENTS HORS BILAN	18 583 602	421 692	-	-	-	19 005 294
TOTAL ENGAGEMENTS	267 224 054	40 170 179	1 624 465	2 226 296	21 414 032	332 659 027
Produits réservés	-	-	(37 749)	(99 896)	(1 048 760)	(1 186 405)
Provisions sur encours financiers	-	-	(40 726)	(24 942)	(6 654 776)	(6 720 444)
Provisions sur impayés	-	-	(55 561)	(494 781)	(8 254 426)	(8 804 768)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(83 170)	(83 170)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(134 036)	(619 619)	(16 041 131)	(16 794 787)
ENGAGEMENTS NETS	267 224 054	40 170 179	1 490 429	1 606 677	5 372 901	315 864 240
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,49%	0,67%	6,44%	
			7,59%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2012			9,41%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8,25%	27,83%	74,91%	
			66,48%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2012			56,70%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Actions cotées	580 314	192 476
- Titres SICAV	-	4 437
<u>Total brut</u>	<u>580 314</u>	<u>196 913</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(4 650)	-
<u>Total net</u>	<u>575 664</u>	<u>196 913</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres de participation	4 163 890	254 600
- Titres immobilisés	81 112	2 547 779
<u>Montant brut</u>	<u>4 245 002</u>	<u>2 802 379</u>
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	(421 312)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>3 823 691</u>	<u>2 802 379</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(254 600)	-
<u>Montant net</u>	<u>3 569 091</u>	<u>2 802 379</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2012</u>	254 600	254 600	-
Additions de la période			
- Société Eclair Prym	600 000	600 000	-
- Société "NIDA"	842 623	421 312	421 312
Reclassement de la période du poste "Titres immobilisés" au poste "Titres de participation"			
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	2 200 000	-
- Société "NIDA"	266 667	266 667	-
<u>Solde au 31 Décembre 2013</u>	<u>4 163 890</u>	<u>3 742 579</u>	<u>421 312</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2012</u>	2 547 779	2 547 779	-
Reclassement de la période du poste "Titres immobilisés" au poste "Titres de participation"			
- Société immobilière ECHARIFA	(2 200 000)	(2 200 000)	-
- Société "NIDA"	(266 667)	(266 667)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2013</u>	<u>81 112</u>	<u>81 112</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	50,92%	2 546	100	254 600	2010
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	7,40%	1 109 290	1	1 109 290 (421 312)	2010-2013
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<u>Total</u>				<u>3 742 579</u>	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2013 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
<u>Total</u>				<u>81 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert (*)	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	248 559	52 863		-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Total des immobilisations incorporelles		248 559	52 863	-	-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	-	-	250 000	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	-	2 214 657	326 723	79 089	-	405 812	-	1 808 845
Matériel de transport	20,0%	725 233	105 680	-	87 678	743 235	368 095	130 865	86 208	412 752	-	330 483
Equipements de bureau	10,0%	526 631	40 646	-	-	567 277	258 772	48 040	-	306 811	-	260 465
Matériel informatique	33,3%	275 519	93 284	-	29 454	339 350	238 447	27 600	29 454	236 593	-	102 757
Installations générales	10,0%	442 738	40 071	-	-	482 809	143 473	45 626	-	189 100	-	293 709
Autres matériels	10,0%	41 515	3 813	-	-	45 328	23 119	3 040	-	26 160	-	19 168
Immobilisations en cours		-	396 768	-	-	396 768	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		4 583 575	680 262	250 000	117 132	5 396 705	1 358 629	334 260	115 662	1 577 228	250 000	3 569 477
TOTAUX		4 832 134	733 125	250 000	117 132	5 698 127	1 569 552	369 937	115 662	1 823 828	250 000	3 624 299

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Charges reportées	769 974	451 352
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	152
- Prêts au personnel	951 083	759 293
- Personnel, avances et acomptes	3 272	3 800
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	173 300	-
- Etat, crédit de TVA	349 565	-
- Etat, TCL en cours de restitution	113 056	113 056
- Compte courant "AMILCAR LLD"	750 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	239 241	27 980
- Débiteurs divers	36 941	36 941
- Charges constatées d'avances	23 937	122 949
- Prestataires de services débiteurs	4 214	-
<u>Total brut</u>	<u>3 553 235</u>	<u>1 804 022</u>
A déduire :		
- Provisions	(36 321)	(36 321)
<u>Montant net</u>	<u><u>3 516 914</u></u>	<u><u>1 767 701</u></u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	428 870	471 270	42 400	148 957	191 357	279 913
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	144 279	-	144 279	14 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	1 816 205	323 031	2 139 236	1 378 853	284 322	1 663 175	476 061
TOTAUX		2 016 884	751 901	2 768 785	1 565 532	433 279	1 998 811	769 974

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 284 322 figure parmi les charges financières.

La partie non résorbée des charges à répartir correspond aux dépenses engagées pour l'élaboration du manuel de procédures.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques, découverts	2 673 709	8 652 750
<u>Total</u>	<u>2 673 709</u>	<u>8 652 750</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	4 108 715	2 836 335
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>4 114 715</u>	<u>2 842 335</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques locales	82 536 808	77 345 780
- Banques étrangères	4 996 434	-
- Emprunts obligataires	68 000 000	74 000 000
- Billets de trésorerie	44 050 000	37 250 000
- Certificats de leasing	38 180 000	36 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>237 763 243</u>	<u>224 595 780</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	618 548	418 715
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 707 050	1 314 762
- Intérêts courus sur certificats de leasing	308 563	252 852
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(487 205)	(344 185)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>2 146 956</u>	<u>1 642 144</u>
<u>Total</u>	<u>239 910 198</u>	<u>226 237 924</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	100 500 000	100 500 000	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	11 000 000	46 000 000	44 000 000	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UGFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	-	180 000	-	180 000	-	180 000
<u>Sous-total</u>			36 000 000	146 680 000	144 500 000	38 180 000	-	38 180 000
Billets de Trésorerie à court terme	44 050 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	37 250 000	123 300 000	116 500 000	44 050 000	-	44 050 000
<u>Sous-total</u>			37 250 000	123 300 000	116 500 000	44 050 000	-	44 050 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			73 250 000	269 980 000	261 000 000	82 230 000	-	82 230 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2008/1	10 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
HL 2009/01	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
HL 2009/02	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			74 000 000	20 000 000	26 000 000	68 000 000	40 000 000	28 000 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	4 996 434	Semestriellement (2016-2022)	-	4 996 434	-	4 996 434	4 996 434	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			-	4 996 434	-	4 996 434	4 996 434	-

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période			
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an	
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>									
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	809 856	-	809 856	-	-	-	
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	362 287	-	362 287	-	-	-	
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	475 000	-	380 000	95 000	-	95 000	
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 496 035	-	981 537	514 498	-	514 498	
B.I.A.T (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 657 584	-	1 090 208	567 376	-	567 376	
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 655 540	-	1 087 274	568 266	-	568 266	
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 700 000	-	1 200 000	1 500 000	300 000	1 200 000	
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 250 000	-	1 000 000	1 250 000	250 000	1 000 000	
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	500 000	625 000	125 000	500 000	
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	500 000	625 000	125 000	500 000	
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 666 667	-	1 000 000	1 666 667	666 667	1 000 000	
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	610 595	-	215 374	395 221	166 330	228 892	
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	2 489 507	-	858 537	1 630 970	718 546	912 424	
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 695 748	-	487 596	1 208 152	691 191	516 960	
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 019 567	-	293 167	726 400	415 578	310 822	
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 400 000	-	400 000	1 000 000	600 000	400 000	
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	756 238	-	216 545	539 693	310 245	229 447	
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 750 000	-	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000	
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 902 246	-	946 789	2 955 457	1 943 123	1 012 333	
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2014)	2 916 666	-	1 666 666	1 250 000	-	1 250 000	
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2014)	3 333 332	-	1 666 668	1 666 664	-	1 666 664	
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	6 386 565	-	1 281 631	5 104 934	3 748 428	1 356 506	
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 550 000	-	600 000	1 950 000	1 350 000	600 000	
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 789 474	-	421 053	1 368 421	947 369	421 053	
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 500 000	-	300 000	1 200 000	900 000	300 000	
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	4 303 804	-	995 841	3 307 963	2 260 880	1 047 083	
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 727 004	-	631 695	2 095 309	1 431 575	663 734	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 807 983	-	415 954	1 392 029	953 576	438 453	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 901 082	-	438 437	1 462 645	999 753	462 892	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	2 000 000	-	449 986	1 550 014	1 063 538	486 476	
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	500 000	-	113 995	386 005	264 999	121 005	
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	
BTL 2,750 MDT (2012)	2 750 000	Mensuellement (2012-2013)	1 833 000	-	1 833 000	-	-	-	
AMEN BANK 5,908 MDT (2013)	5 908 525	En bloc le 31 juillet 2013	-	5 908 525	5 908 525	-	-	-	
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	6 000 000	479 152	5 520 848	4 437 517	1 083 330	
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000	
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	653 638	4 346 362	3 419 126	927 236	
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 133 766	866 234	
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	1 000 000	-	1 000 000	428 571	571 429	
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 482 659	517 341	
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	232 084	4 767 916	3 896 444	871 472	
AMEN BANK 3 MDT (2013)	3 000 000	En bloc le 24 octobre 2013	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-	
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	3 000 000	750 000	2 250 000	750 000	1 500 000	
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000	
<u>Total des crédits des banques locales</u>			77 345 780	43 908 525	38 717 496	82 536 808	52 229 882	30 306 927	
<u>Total général</u>			224 595 780	338 884 959	325 717 496	237 763 243	97 226 317	140 536 927	

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	13 884	10 175
<u>Sous total</u>	<u>13 884</u>	<u>10 175</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	-	11 500
- Fournisseurs, retenue de garantie	43 808	-
<u>Sous total</u>	<u>43 808</u>	<u>11 500</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	3 180 656	717 283
- Effets à payer	19 537 095	15 638 522
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>22 725 581</u>	<u>16 363 635</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>22 783 273</u>	<u>16 385 310</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	49 164	44 562
- Personnel, autres charges à payer	81 101	90 000
- Etat, retenues sur salaires	76 069	77 682
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	348 487	229 519
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	52 023	10 664
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	13 583	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	400 423
- Etat, autres impôts et taxes à payer	65 108	40 110
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	1 462	949
- Etat, TVA à payer	-	596 102
- CNSS	182 021	164 513
- CAVIS	25 059	20 387
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	9 901	6 693
- Crédoeurs divers	6 335	4 653
- Prestataires Assurances	487 845	200 921
- Diverses Charges à payer	291 109	305 597
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	17 500	17 500
- Provisions pour risques et charges	-	15 414
<u>Total</u>	<u>1 706 767</u>	<u>2 225 689</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	702 192	491 433
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	2 466 667
- Primes d'émission		8 830 000	1 000 000
- Résultats reportés		1 583 107	1 411 022
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>43 303 277</u>	<u>25 369 122</u>
Résultat de l'exercice (1)		2 423 622	2 804 155
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>45 726 899</u>	<u>28 173 277</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	4 884 500	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0,496	0,701

(A) l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 16.124.372 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	1 583 107
- Résultat de l'exercice	2 223 286

(après déduction de 5% au titre de la réserve légale)

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013						2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	2 423 622	45 726 899

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Intérêts de leasing	24 755 966	23 486 199
- Intérêts de retard	531 668	413 498
- Prélouer	123 911	107 486
- Frais de dossier	239 074	212 934
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	273 445	223 909
- Frais de rejet	335 424	248 903
- Commissions d'assurance	95 246	27 000
Total des produits	<u>26 354 734</u>	<u>24 719 929</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	339 073	328 062
Intérêts de retard antérieurs	11 381	16 392
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(194 495)	(431 912)
Intérêts de retard	(11 085)	(13 208)
Variation des produits réservés	<u>144 874</u>	<u>(100 667)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>26 499 608</u>	<u>24 619 262</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	260 278 992	236 444 420
. A la fin de la période	286 910 334	260 278 992
. Moyenne (D)	273 594 663	248 361 706
- Intérêts de la période (C)	24 755 966	23 486 199
- Taux moyen (C) / (D)	9,05%	9,46%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 759 984	3 999 247
- Intérêts des crédits des banques locales	5 357 019	4 297 005
- Intérêts des crédits des banques étrangères	14 412	-
- Intérêts des autres opérations de financement	4 479 164	4 045 140
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	284 322	267 070
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>14 894 901</u>	<u>12 608 461</u>
- Intérêts des comptes courants	333 273	297 801
- Autres charges financières	122 548	41 832
Total des autres charges financières	<u>455 822</u>	<u>339 633</u>
Total général	<u>15 350 723</u>	<u>12 948 095</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	224 595 780	213 561 055
. A la fin de l'exercice	237 763 243	224 595 780
. Moyenne (B)	231 179 511	219 078 418
- Taux moyen (A) / (B)	6,44%	5,76%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dividendes	107 168	91 376
- Plus values sur cession des titres SICAV	60	3 849
- Revenus des comptes créditeurs	46 231	38 819
- Autres produits financiers	4 772	405
- Revenus des comptes courants associés	20 362	384
- Moins values sur cessions des titres SICAV	(39)	-
<u>Total</u>	<u>178 553</u>	<u>134 833</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits locatifs	24 900	24 000
<u>Total</u>	<u>24 900</u>	<u>24 000</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Salaires et complément de salaires	2 711 209	2 384 012
- Cotisations de sécurité sociales	482 868	403 050
- Autres charges sociales	227 061	194 218
<u>Total</u>	<u>3 421 138</u>	<u>2 981 279</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	35 677	38 442
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	334 260	314 058
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	148 957	-
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	824
<u>Total</u>	<u>518 894</u>	<u>353 324</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Achat de matières et fournitures	311 947	257 981
<u>Total des achats</u>	<u>311 947</u>	<u>257 981</u>
- Locations	244 985	182 013
- Entretien et réparations	53 945	30 092
- Primes d'assurances	62 215	16 085
- Etudes, recherches et services extérieurs	393	394
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>361 538</u>	<u>228 585</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	283 735	281 460
- Publicités, publications, relations publiques	214 067	196 854
- Déplacements, missions et réceptions	159 567	126 818
- Frais postaux et de télécommunications	182 097	198 515
- Services bancaires et assimilés	198 159	140 287
- Autres	128 270	104 828
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 165 894</u>	<u>1 048 762</u>
- Jetons de présence	45 000	-
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	5 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	5 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>70 000</u>	<u>10 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	83 597	67 796
- T.C.L	61 710	59 934
- Droits d'enregistrement et de timbres	121 941	95 887
- Pénalités	154	3 272
- Autres impôts et taxes	10 404	7 650
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>277 805</u>	<u>234 539</u>
<u>Total général</u>	<u>2 187 185</u>	<u>1 779 867</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 983 465	3 674 996
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 536 989)	(737 316)
- Transfert de provisions en couverture des immobilisations corporelles	250 000	
- Créances radiées	578 196	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(526 328)	-
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	(51 867)	-
<u>Total</u>	<u>1 696 476</u>	<u>2 937 681</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux provisions

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	27 485
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participations	254 600	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	4 650	-
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	(15 414)	-
<u>Total</u>	<u>243 836</u>	<u>27 485</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Redressement fiscal (*)	209 604	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	479	-
- Autres pertes ordinaires	764	507
<u>Total</u>	<u><u>210 847</u></u>	<u><u>507</u></u>

(*) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs, de taxes parafiscales et de TVA et ce, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnels et a eu pour effet de ramener le crédit de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 209.604 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	33 000	600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	2 699	28
<u>Total</u>	<u><u>35 699</u></u>	<u><u>628</u></u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Résultat comptable	2 423 622	2 804 155
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	2 983 465	3 674 996
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	250 000	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participations	254 600	-
- Reprises sur provisions fiscales	1 536 989	737 316
- Reprises sur provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	3 712 140	1 776 610
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	27 485
- Impôt sur les sociétés	686 040	946 330
- Diverses charges non déductibles	260 499	17 205
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 536 989	737 316
- Provisions fiscales 2010/2009 pour affaires en cours	3 712 140	1 776 610
- Reprises sur provisions comptables non déduites initialement	337 394	-
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	107 168	91 376
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>6 413 665</u>	<u>7 378 797</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	2 983 465	3 674 996
Bénéfice fiscal	<u>3 430 200</u>	<u>3 703 800</u>
Réinvestissements exonérés		
- Société NIDA	-	400 000
- Société Eclair Prym Tunisie	-	600 000
Bénéfice imposable	<u>3 430 200</u>	<u>2 703 800</u>
Impôt sur les sociétés	<u>686 040</u>	<u>946 330</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	-	64 182
- Acomptes provisionnels payés	822 963	454 511
- Retenues à la source	36 377	27 214
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>(173 300)</u>	<u>400 423</u>

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	17 234 332	14 130 064
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(17 000 942)	(17 234 332)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	225 639	319 856
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(132 704)	(225 639)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(2 836 335)	(3 065 120)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	4 108 715	2 836 335
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 160 197)	(1 041 778)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 291 245	1 160 197
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	45 643	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	(45 643)	(45 643)
- TVA collectée		28 426 282	25 327 332
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	170 473 543	153 889 235
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	1 623 668	1 257 730
- Créances radiées	- Note 23	(578 196)	-
- Encours financiers radiés	+ Note 4	268 889	-
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(486 750)	(244 876)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	8 016	9 430
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	9 973 952	8 170 700
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>211 439 157</u>	<u>185 289 135</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	16 363 635	8 525 197
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(22 725 581)	(16 363 635)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	181 288 146	164 813 365
- TVA sur Investissements	+	25 467 539	24 547 102
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(13 583)	-
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>200 380 156</u>	<u>181 522 028</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(3 800)	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	3 272	3 800
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(152)	(152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(37 700)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	38 500	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(122 949)	(15 974)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	23 937	122 949
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	10 175	33 941
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(13 884)	(10 175)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	- Note 9	-	-
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	+ Note 9	4 214	-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	44 562	28 228
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(49 164)	(44 562)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	90 000	-
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(81 101)	(90 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	17 500	9 160
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(17 500)	(17 500)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	77 682	52 273
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(76 069)	(77 682)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	229 519	196 283
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(348 487)	(229 519)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	164 513	129 065
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(182 021)	(164 513)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	20 387	14 779
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(25 059)	(20 387)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	6 693	4 770
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(9 901)	(6 693)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	305 597	269 997
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(291 109)	(305 597)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	411 926	222 300
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(220 135)	(172 945)
- TVA, payée sur biens et services	+	614 235	510 370
- Charges de personnel	+ Note 20	3 421 138	2 981 279
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 187 185	1 779 867
- Impôts et taxes	- Note 22	(277 805)	(234 539)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 013 550</u>	<u>4 969 775</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	323 031	239 304
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(344 185)	(246 008)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	487 205	344 185
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	10 664	543
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(52 023)	(10 664)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 314 762	1 334 988
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(1 707 050)	(1 314 762)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	418 715	262 436
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(618 548)	(418 715)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	252 852	359 480
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(308 563)	(252 852)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	15 350 723	12 948 095
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(284 322)	(267 070)
		<u>14 843 261</u>	<u>12 978 958</u>

Intérêts payés

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	400 423	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	-	(400 423)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	(64 182)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	173 300	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	(113 056)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	113 056	113 056
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	40 110	23 770
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(65 108)	(40 110)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	949	838
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(1 462)	(949)
- TVA payée		3 290 176	-
- Impôts et taxes	+ Note 22	277 805	234 539
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	686 040	946 330
		<u>4 802 234</u>	<u>812 867</u>

Impôts payés

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	52 863	12 378
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	680 262	560 877
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(43 808)	(11 500)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>700 816</u>	<u>573 255</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	1 470	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(479)	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	33 000	600
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>33 991</u>	<u>600</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 021 312	500 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>1 021 312</u>	<u>500 000</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dividendes	+ Note 15	1 400 000	1 000 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>1 400 000</u>	<u>1 000 000</u>

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	27 980	185 912
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(239 241)	(27 980)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	36 941	9 359
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(36 941)	(36 941)
- Placements en début de période	+ Note 6	196 913	192 476
- Placements en fin de période	- Note 6	(580 314)	(196 913)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(750 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(4 653)	(2 677)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	6 335	4 653
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(200 921)	(212 649)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	487 845	200 921
- Frais d'augmentation du capital	- Note 9	(428 870)	-
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	107 228	95 225
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	(39)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	71 365	39 608
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	2 699	28
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(210 368)	(507)
		<u>(1 264 041)</u>	<u>515</u>

Autres flux de trésorerie

Note 38 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force 31 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de 1 535 918 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 3 667 203 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 156 771 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 2 294 679 dinars.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 95 415 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 9 298 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 121 410 dinars.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 71 241 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 376 265 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 12 867 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 141 744 dinars.

AL ATABA Immobilière

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 147 968 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 2 240 dinars.

Au 31 décembre 2013, l'encours financier de ces contrats s'élève à 19 669 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 400 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ce contrat s'élève à 26 697 dinars.

Au 31 décembre 2013, l'encours financier de ce contrat s'élève à 312 513 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2013, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 229 995 dinars.

La marge brute réalisée en 2013 sur ces contrats s'élève à 12 059 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2013, à 180 761 dinars.

Avances en compte courant associé

- 1- Le conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 20.000 dinars.

- 2- Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 362 dinars.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2013 à 26 400 dinars hors taxes, soit 29 568 dinars toutes taxes comprises.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit:

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013
Avantages à court terme	259 450	1 537	140 691	34 614	70 000	70 000
Rémunérations brutes	210 000	-	107 500	25 000	-	-
Charges sociales	6 147	1 537	20 881	9 614	-	-
Avantage en nature	43 303	-	12 310	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	11 748	3 884		
	259 450	1 537	152 439	38 498	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 avril 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.4.7. Notes explicatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013

Note explicative : Note 7 des Etats Financiers individuels au 31 Décembre 2013

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	50,92%	2 546	100	254 600	2010
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104*	100	2 200 000*	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	7,40%	1 109 290	1	1 109 290 (421 312)	2010-2013
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				3 742 579	

(*) L'acquisition des 22000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1104 actions gratuites.

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108*	100	11 112*	2005- 2008
- Les sables du centre	16,67 %	500	100	50 000	2005
Total				81 112	

(*) Hannibal Lease a acquis en 2005, 100 parts dans le Fonds commun de placement MAC Croissance au prix de 100 dinars chacune. En 2008 Hannibal Lease, 8 parts dans le Fonds commun de placement MAC Croissance au prix de 139 dinars chacune.

HANNIBAL LEASE
Boulevard du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél: 139.400 - Fax: 71.965.222

(*) Etat de Flux de trésorerie au 31 Décembre 2013

- Au niveau de l'état de flux de trésorerie du 31-12-2013 un changement d'affectation a eu lieu d'un montant de 113 056 relatif au compte « Etat, TCL en cours de restitution ». En effet, ce compte a été présenté parmi la rubrique « les intérêts payés » au lieu de la rubrique « impôts et taxes payés ».

De ce fait, et pour le besoin de la comparabilité cette erreur a été corrigé au niveau des états financiers de 2013. Puisque le montant n'est pas significatif et n'a pas d'impact sur l'état des flux liées à l'exploitation il nous a paru non nécessaire de présenter un pro-forma.

Les données de l'Etat de flux de trésorerie de l'exercice 2012 ont été retraitées comme suit :

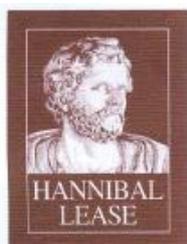
Rubrique	2012		2012	
	Publié	Retraitement	Retraité	

RUBRIQUES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Intérêts payés	31	(12 978 958)	(113 056)	(13 092 014)
Impôts et taxes payés	32	(812 867)	113 056	(699 811)

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222

4.4.8. Notes rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2013



Note rectificative

Etats financiers annuels au 31/12/2013

Définition non conformes à la norme NCT 41 :

En substance les définitions retenues par Hannibal Lease pour les notions d'investissement net, de taux d'intérêt implicite et de produits financiers non acquis sont conformes à celles prévus par la norme NCT 41, dans la mesure où, pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- La valeur résiduelle non garantie est nulle
- Les coûts directs initiaux (frais de dossier, enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat :

Cependant Hannibal Lease va reprendre la note relative au traitement de créances issues d'opérations de leasing comme suit :

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Hannibal Lease S.A.

Au Capital de 28.700.000 DT - R.C B138962001 - Code T.V.A 766895 F/A/M.000
Rue du Lac Malaren, Imn. Triki, Les Berges du Lac - 1053 Tunis, Tunisie
Tél.: (+216) 71 139 400 - Fax : (+216) 71 139 460
Site web : www.hanniballease.com.tn

حنبشل للإيجار المالي

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et*
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.*

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;*
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.*

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Hannibal Lease S.A.

Au Capital de 28.700.000 DT - R.C B138962001 - Code T.V.A 766895 F/A/M/000
Rue du Lac Malaren, Imn. Triki, Les Berges du Lac - 1053 Tunis, Tunisie
TÉL. (+216) 71 139 400 - Fax : (+216) 71 139 460
Site web : www.hannibalsease.com.tn

حنبعل للإيجار المالي

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert (*)	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	248 559	52 863	-	-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Total des immobilisations incorporelles		248 559	52 863	-	-	301 422	210 923	35 677	-	246 600	-	54 822
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	-	-	250 000	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	-	2 214 657	326 723	79 089	-	405 812	-	1 808 845
Matériel de transport	20,0%	725 233	105 680	-	87 678	743 235	368 095	130 865	86 208	412 752	-	330 483
Equipements de bureau	10,0%	526 631	40 646	-	-	567 277	258 772	48 040	-	306 811	-	260 465
Matériel informatique	33,3%	275 519	93 284	-	29 454	339 350	238 447	27 800	29 454	236 593	-	102 757
Installations générales	10,0%	442 736	40 071	-	-	482 809	143 473	45 626	-	189 100	-	293 709
Autres matériels	10,0%	41 515	3 813	-	-	45 328	23 119	3 040	-	26 160	-	19 168
Immobilisations en cours		-	396 768	-	-	396 768	-	-	-	-	-	396 768
Total des immobilisations corporelles		4 583 575	680 262	250 000	117 132	5 396 705	1 358 629	334 260	115 662	1 577 228	250 000	3 569 477
TOTAUX		4 832 134	733 125	250 000	117 132	5 698 127	1 569 552	369 937	115 662	1 823 828	250 000	3 624 299

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

Note rectificative :

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	27 980	185 912
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(239 241)	(27 980)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	36 941	9 359
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(36 941)	(36 941)
- Placements en début de période	+ Note 6	196 913	192 476
- Placements en fin de période	- Note 6	(580 314)	(196 913)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(750 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(4 653)	(2 677)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	6 335	4 653
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(200 921)	(212 649)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	487 845	200 921
- Frais d'augmentation du capital	- Note 9	(428 870)	-
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	107 228	95 225
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	(39)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	71 365	39 608
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	2 699	28
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(210 368)	(507)
Autres flux liés à l'exploitation		(1 264 041)	516

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222

4.4.9. Rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013



*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy -1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn*



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 316.915.562 dinars et un bénéfice net de 2.423.622 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

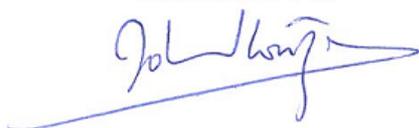
En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

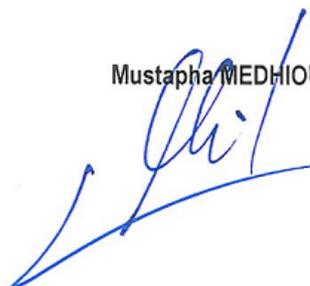
Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 Avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 362 dinars.

2- Votre conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription et la libération de 6.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune dans le capital de la société « Eclair Prym », avec laquelle elle a des dirigeants communs.

3- Votre conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription et la libération de 842.623 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune dans le capital de la société « NIDA », avec laquelle elle a des dirigeants communs.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2013 à 26 400 dinars hors taxes, soit 29 568 dinars toutes taxes comprises.

2- Votre conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 20 000 dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 22 juin 2012, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par ledit conseil et révisée par le conseil d'administration du 18 Juillet 2013. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 18 Juillet 2013 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint, et lui a fixé sa rémunération, composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2013, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2013.

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2013
Avantages à court terme	259 450	1 537	1 40 691	34 614	70 000	70 000
Rémunérations brutes	210 000	-	1 07 500	25 000	-	-
Charges sociales	6 147	1 537	20 881	9 614	-	-
Avantage en nature	43 303	-	12 310	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	11 748	3 884	-	-
	259 450	1 537	1 52 439	38 498	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.5. Engagements financiers au 31 Décembre 2013

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles						
• hypothèques						
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	14 446	14 446		-	-	
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances			-			
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	19 302 096	19 302 096		-	-	
g) Engagements sur opérations de Leasing	19 005 294	18 754 834	-	250 460	-	
TOTAL	38 321 836	38 071 376		250 460		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	226 032 135	226 032 135		-	-	
• aval						
• autres garanties			-			
b) Garanties réelles						
• hypothèques	1 073 122	1 073 122		-	-	
• nantissement			-			
c) Effets escomptés et non échus	14 446	14 446		-	-	
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	39 803 606	39 400 353	46 621	356 632		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	364 712 144	361 612 964	150 575	2 948 605	-	
Total	631 635 453	628 133 020	197 196	3 305 237		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	47 000 000	47 000 000	-	-	-	
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	47 000 000	47 000 000				

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunt obligataire	
• Emprunt d'investissement	
• Emprunt courant de gestion	
• Emprunt de restructuration financière	

4.6. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2013

4.6.1. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 Décembre 2013

En Dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2013
HL 2009/1	12 440 000	07/08/2014	TMM+1,5	5 ans	2 488 000
HL 2009/1	7 560 000	07/08/2014	5,75%	5 ans	1 512 000
HL 2009/2	9 650 000	25/09/2014	TMM+1	5 ans	1 930 000
HL 2009/2	10 350 000	25/09/2014	5,50%	5 ans	2 070 000
HL 2010/1	10 410 000	18/06/2014	TMM+0,75	5 ans	4 164 000
HL 2010/1	19 590 000	18/06/2014	5,25%	5 ans	7 836 000
HL 2010/2	8 100 000	26/11/2014	TMM+0,775	5 ans	3 240 000
HL 2010/2	21 900 000	26/11/2014	5,45%	5 ans	8 760 000
HL 2012/1	1 500 000	28/09/2014	TMM+2	5 ans	1 200 000
HL 2012/1	18 500 000	28/09/2014	6,75%	5 ans	14 800 000
HL 2013/1	4 000 000	17/05/2014	TMM+1,9	5 ans	4 000 000
HL 2013/1	16 000 000	17/05/2014	6,90%	5 ans	16 000 000
Total	140 000 000				68 000 000

4.6.2. Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 Décembre 2013

En Dinars

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2013
CREDITS BANCAIRES LOCAUX					
B.T.E (2009)	1 900 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	95 000
S.T.B (2009)	4 500 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	514 498
B.I.A.T (2009)	5 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	567 376
AMEN BANK (2009)	5 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2009 - 2014)	5 ans	568 266
B.T.L (2010)	6 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 500 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 250 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	625 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	625 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	1 666 667
B.I.A.T 1 MDT (2010)	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ans	395 221
B.I.A.T 4 MDT (2010)	4 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2015)	5 ans	1 630 970
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 350 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 350 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 350 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 208 152
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	726 400
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 000 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	539 693
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	2 750 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	2 955 457
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2014)	3 ans	1 250 000

STB 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2014)	3 ans	1 666 664
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	3 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	5 104 934
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	1 950 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ans	1 368 421
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	TMM +2%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	1 200 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	3 307 963
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	2 095 309
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	1 392 030
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	5 ans	1 462 645
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	5 ans	1 550 014
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	5 ans	386 005
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	5 ans	1 600 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	5 520 848
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	1 900 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	4 346 362
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	4 750 000
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	TMM +2%	Trimestriellement (2013-2015)	5 ans	2 250 000
AMEN BANK 5MDT (2013)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	4 767 916
BTE 3MDT(2013)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	3 000 000
BIAT 1MDT(2013)	1 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2013-2015)	5 ans	1 000 000
BH 5MDT(2013)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ans	5 000 000
Total des crédits des banques locaux					82 536 811
CREDITS BANCAIRES ETRANGERS					
BAD 4,996MDT (2013-2023)	4 996 434	4,72%	Semestriellement (2016-2023)	9 ans	4 996 434
Total					87 533 245

4.6.3. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 Décembre 2013 (exprimé en Dinars)

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Aval	Encours 31/12/2013
<u>Certificat de leasing</u>				
certificat de leasing Baraka Bank	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans		25 000 000
certificat de leasing Zitouna Bank	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans		13 000 000
certificat de leasing UGFS	180 000	13/02/2014		180 000
Total certificat de leasing				38 180 000
<u>Billets de trésorerie non avalisés</u>				
FIDELITY OBL SICAV	2000000	05/03/2014		2000000
FIDELITY OBL SICAV	1500000	22/02/2014		1500000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	25/02/2014		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	500 000	23/02/2014		500 000
SICAV AMEN	1 000 000	27/01/2014		1 000 000
AMEN PREMIERE SICAV	500 000	27/01/2014		500 000

AMEN TRESOR SICAV	1 000 000	27/04/2014		1 000 000
SICAV L'EPARGNANT	1 000 000	05/02/2014		1 000 000
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND(UGFS)	500 000	29/01/2014		500 000
TUNISIAN PRUDENCE FUND(UGFS)	150 000	27/01/2014		150 000
STARTUP FACTORY SEED FUND(UGFS)	100 000	28/02/2014		100 000
CAPITALEASE(UGFS)	100 000	28/02/2014		100 000
TUNISIAN EQUITY FUND(UGFS)	200 000	18/02/2014		200 000
STE EL HANA	2 300 000	24/02/2014		2 300 000
STE AGRI EL HADAYAK	4 200 000	24/02/2014		4 200 000
Total billets de trésorerie non avalisés				16 050 000
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>				
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	03/01/2014	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	06/04/2014	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	2 000 000	14/01/2014	BTL	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	27/04/2014	BARAKA BANK	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	30/01/2014	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	27/02/2014	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	05/03/2014	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	19/03/2014	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV	1 000 000	23/03/2014	BTL	1 000 000
PLACEMENT OBLIG SICAV	2 000 000	20/01/2014	AMEN BANK	2 000 000
SANADETT SICAV	1 500 000	26/02/2014	AMEN BANK	1 500 000
TUNISIE SICAV	500 000	17/02/2014	AMEN BANK	500 000
PLACEMENT OBLIG SICAV	2 000 000	18/01/2014	BARAKA BANK	2 000 000
MAXULA PLACEMENT SICAV	500 000	13/02/2014	BTK	500 000
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	500 000	10/02/2014	BTK	500 000
TUNISIE SICAV	1 000 000	16/04/2014	AMEN BANK	1 000 000
QATAR NATIONAL BANK TUNISIA	1 000 000	25/02/2014	BARAKA BANK	1 000 000
QATAR NATIONAL BANK TUNISIA	1 000 000	26/02/2014	BTK	1 000 000
QATAR NATIONAL BANK TUNISIA	1 000 000	25/03/2014	BTL	1 000 000
QATAR NATIONAL BANK TUNISIA	5 000 000	18/03/2014	BIAT	5 000 000
QATAR NATIONAL BANK TUNISIA	2 000 000	10/03/2014	BTK	2 000 000
Total billets de trésorerie avalisés				28 000 000
Total	82 230 000			82 230 000

4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2013/2

Liste des souscripteurs à taux fixe

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
Catégorie A Fixe	20	120 800	12 080 000	40,27%
SICAV	8	46 800	4 680 000	15,60%
BANQUE	3	30 000	3 000 000	10,00%
FCP	0	0	0	0,00%
ASSURANCE	8	43 000	4 300 000	14,33%
SICAR	1	1 000	100 000	0,33%
Catégorie B Fixe	19	132 200	13 220 000	44,07%
SICAV	12	94 300	9 430 000	31,43%
BANQUE	0	0	0	0,00%
FCP	2	2 650	265 000	0,88%
ASSURANCE	3	25 000	2 500 000	8,33%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1	10 000	1 000 000	3,33%
BNA CAPITAUX	1	250	25 000	0,08%
Total			25 300 000	84,33%

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	7,2% ou TMM + 2,2%
B	7 ans avec 2ans de grâce	7,35%

Liste des souscripteurs à taux variable

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
SICAV	4	17 000	1 700 000	5,67%
BANQUE	1	30 000	3 000 000	10,00%
Total	5	47 000	4 700 000	15,67%

4.8. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre

En Dinars

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2013	2012		2013	2012		2013	2012
Intérêts de leasing	24 755 966	23 486 199	Intérêts et charges assimilés	15 350 723	12 948 095			
Intérêts de retard	531 668	413 498						
Variation des produits réservés	144 874	(100 667)						
Produits accessoires	1 067 099	820 232						
Autres produits d'exploitation	24 900	24 000						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>26 524 508</u>	<u>24 643 262</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>15 350 723</u>	<u>12 948 095</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>11 173 785</u>	<u>11 695 168</u>
Marge commerciale (PNB)	11 173 785	11 695 168	Autres charges d'exploitation	2 187 185	1 779 867			
Produits des placements	178 553	134 833	Charges de personnel	3 421 138	2 981 279			
<u>Sous total</u>	<u>11 352 338</u>	<u>11 830 000</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 608 322</u>	<u>4 761 146</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 744 016</u>	<u>7 068 854</u>
Excédent brut d'exploitation	5 744 016	7 068 854	Dotations aux amortissements et aux résorptions	518 894	353 324			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 536 989	737 316	- Pour dépréciation des créances	2 983 465	3 674 996			
- pour risque et charges	15 414		- Pour dépréciation des titres	259 250	-			
Autres produits ordinaires	35 699	628	- Pour dépréciation des autres actifs	-	27 485			
			Transfert de provisions en couverture des immobilisations corporelles	250 000	-			
			Autres pertes ordinaires	210 847	507			
			Impôts sur les bénéfices	686 040	946 330			
<u>Sous total</u>	<u>7 332 118</u>	<u>7 806 798</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 908 496</u>	<u>5 002 643</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 423 622</u>	<u>2 804 155</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>2 423 622</u>	<u>2 804 155</u>

4.9. Tableau de mouvement des capitaux propres

En Dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2012		153 212	500 000		1 394 353	(2 047 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2012						2 804 155	2 804 155
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000			16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084	(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013						2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014		200 337	0		2 223 285	(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)		(1 722 000)
Solde au 31 décembre 2013 Après Affectation du Résultat	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	0	44 004 899

4.10. Affectation des résultats des trois derniers exercices

En Dinars

Désignation	2013	2012	2011
Résultat Net	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Résultat reportés	1 583 106	1 411 022	1 016 669
Réserves légales	200 337	210 759	153 212
Réserves spéciales de réinvestissement	-	1 021 312	500 000
Dividendes	1 722 000	1 400 000	1 000 000
Report à nouveau	2 084 392	1 583 106	1 411 022

4.11. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

En Dinars

Désignation	2013	2012	2011
Revenus de leasing	26 499 608	24 619 262	23 105 546
Résultat d'exploitation	3 284 810	3 750 364	2 475 345
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	4 000 000	2 000 000
Revenus de leasing par action	4,617	6,154*	11,553
Résultat d'exploitation par action	0,572	0,937*	1,238

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.12. Evolution du résultat net

En Dinars

Désignation	2013	2012	2011
Résultat avant impôt	3 109 662	3 750 485	2 487 256
Résultat net d'impôt	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	4 000 000	2 000 000
Résultat avant impôt par action	0,542	0,938*	1,244
Résultat net d'impôt par action	0,422	0,701*	1,024
Résultat avant impôt / Capital social	10,84%	18,75%	12,44%
Résultat net d'impôt / Capital social	8,44%	14,02%	10,24%

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En Dinars

Désignation	2013	2012	2011
Résultat net de l'exercice	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Dotation aux amortissements	518 894	353 324	365 821
Dotation nettes aux provisions	1 940 312	2 965 166	3 671 937
Marge brute d'autofinancement	4 884 841	6 122 645	6 085 323

4.14. Evolution des dividendes

En Dinars

Désignation	2013	2012	2011
Résultat Net	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Montant global des dividendes	1 722 000	1 400 000	1 000 000
Capital social	28 700 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	4 000 000	2 000 000
Dividende par action	0,300	0,350	0,500
Date de mise en paiement	29/07/2014	17/05/2013	07/09/2012

4.15. Indicateurs de gestion et ratios

	2013	2012	2011
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	2 423 622	2 804 155	2 047 565
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	302 253 875	276 732 730	249 899 934
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	332 659 027	301 356 399	268 648 952
Fonds propres (avant résultat net) (3)	43 303 277	25 369 122	24 321 557
Capitaux propres avant affectation	45 726 899	28 173 277	26 369 122
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	298 109 120	273 733 438	247 405 079
Créance classées (4)	25 264 794	28 346 937	23 246 402
Produits réservés (5)	1 186 405	1 383 146	1 282 479
Total provisions (6)	15 608 382	14 688 235	11 609 537
Emprunts et ressources spéciales (7)	239 910 198	226 237 924	215 271 951
Dettes envers la clientèle	4 114 715	2 842 335	3 071 120
Total bilan	316 915 562	284 517 287	258 558 994
Charges de personnel	3 421 138	2 981 279	2 482 939
Dotations nettes aux provisions	1 940 312	2 965 166	3 671 937
Intérêts et produits assimilés de leasing	26 499 608	24 619 262	23 105 546
Charges financières (8)	15 350 723	12 948 095	12 563 828
Total charges d'exploitation	6 127 216	5 114 470	4 516 624
Produits nets	11 352 338	11 830 000	10 663 907
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	13,02%	8,42%	9,05%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	5,60%	11,05%	8,42%
Taux de créance classées(4)/(2)	7,59%	9,41%	8,65%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	66,48%	56,70%	55,46%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	8,36%	10,24%	9,30%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT *	14,21%	9,81%	9,83%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	30,14%	25,20%	23,28%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	24,83%	46,63%	43,85%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	53,97%	43,23%	42,35%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	17,09%	25,06%	34,43%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	13,66%	8,92%	9,41%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	75,70%	79,52%	83,26%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	94,07%	96,21%	95,69%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	81,86%	83,69%	88,25%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	5,60%	11,05%	8,42%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,76%	0,99%	0,79%
Résultat net/ Produits nets	21,35%	23,70%	19,20%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	8,89%	8,99%	9,34%
Produits nets/ Total bilan	3,58%	4,16%	4,12%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.16. Etats financiers consolidés au 31/12/2013

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la Société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2013, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- ✓ Une note sur le « portefeuille titres de placement » indiquant par catégorie de titres, le pourcentage de détention et la provision constituée pour chaque catégorie de titres et ce, conformément aux dispositions de la NC07 relative aux Placements.
- ✓ Une note sur le « portefeuille d'investissement » portant sur « les titres de participation » indiquant par catégorie de titres le pourcentage de détention, et ce conformément aux dispositions de la NC07 relative aux Placements

Hannibal Lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 et suivants.

4.16.1. Bilan consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
ACTIFS			
	Notes		
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 548 716	2 756 430
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	295 813 515	271 832 553
Portefeuille-titres de placement	7	575 664	196 913
Portefeuille d'investissement	8	4 346 672	3 023 332
Valeurs Immobilisées	9	6 072 354	5 106 182
Actifs d'impôts différés	10	320 566	237 222
Autres actifs	11	2 878 611	1 604 673
		317 556 098	284 757 306
TOTAL DES ACTIFS			
		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	12	2 673 709	8 655 374
Dettes envers la clientèle	13	4 114 715	2 842 335
Emprunts et dettes rattachées	14	239 910 198	226 237 924
Fournisseurs et comptes rattachés	15	22 838 628	16 455 376
Autres passifs	16	2 020 481	2 428 145
		271 557 730	256 619 155
TOTAL DES PASSIFS			
INTERETS MINORITAIRES	17	-	-
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		28 700 000	20 000 000
Réserves		4 190 171	2 958 100
Prime d'émission		8 830 000	1 000 000
Résultats reportés consolidés		1 547 980	1 647 231
Résultat consolidé		2 730 217	2 532 820
Total des capitaux propres	18	45 998 368	28 138 151
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		317 556 098	284 757 306

4.16.2. Etat des engagements hors Bilan consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
ENGAGEMENTS DONNES	38 307 390	28 578 238
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	19 005 294	11 753 357
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	19 302 096	16 824 881
ENGAGEMENTS RECUS	629 247 962	583 027 460
Cautions Reçues	226 032 135	217 915 622
Garanties Reçues	1 073 122	1 170 555
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	39 803 606	33 705 873
Valeurs des biens, objet de leasing	362 339 099	330 235 410
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	47 014 446	6 023 991
Emprunts obtenus non encore encaissés	47 000 000	6 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	14 446	23 991

4.16.3. Etat de résultat consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	26 342 837	24 492 263
Revenu des opérations de location longue durée	20	800 900	726 496
Intérêts et charges assimilées	21	(15 350 856)	(12 948 808)
Produits des placements	22	52 097	43 929
Autres produits d'exploitation	23	39 147	27 593
Produits nets		<u><u>11 884 125</u></u>	<u><u>12 341 474</u></u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	24	3 649 794	3 142 640
Dotations aux amortissements	25	1 024 198	806 563
Autres charges d'exploitation	26	2 510 308	2 197 898
Total des charges d'exploitation		<u><u>7 184 300</u></u>	<u><u>6 147 100</u></u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u><u>4 699 825</u></u>	<u><u>6 194 374</u></u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	27	1 696 476	2 937 681
Dotations nettes aux autres provisions	28	16 911	37 734
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u><u>2 986 438</u></u>	<u><u>3 218 959</u></u>
Autres pertes ordinaires	29	(218 521)	(64 972)
Autres gains ordinaires	30	491 135	87 444
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u><u>3 259 052</u></u>	<u><u>3 241 430</u></u>
Impôts différés		83 344	104 848
Impôts sur les bénéfices		(687 963)	(947 187)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u><u>2 654 433</u></u>	<u><u>2 399 091</u></u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	75 784	105 035
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u><u>2 730 217</u></u>	<u><u>2 504 125</u></u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	-	28 695
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u><u>2 730 217</u></u>	<u><u>2 532 820</u></u>
Résultat par action		0,559	0,633

4.16.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Décembre <u>2013</u>	31 Décembre <u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	211 480 761	185 201 183
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(198 844 237)	(181 522 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(6 731 174)	(5 556 580)
Intérêts payés	(14 843 394)	(12 979 672)
Impôts et taxes payés	(4 804 158)	(813 725)
Autres flux liés à l'exploitation	(676 625)	401 414
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(14 418 828)	(15 269 408)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 254 760)	(578 439)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	171 386	288 263
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 021 312)	(500 000)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(3 104 686)	(790 176)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	16 530 000	-
Dividendes et autres distributions	(1 400 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	338 884 959	374 400 004
Remboursements d'emprunts	(325 717 496)	(363 365 280)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	28 297 464	10 034 724
	<hr/>	<hr/>
Variation de trésorerie	10 773 951	(6 024 860)
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice	(5 898 943)	125 917
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 875 007	(5 898 943)

4.16.5. Notes aux états financiers consolidés au 31 Décembre 2013

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 500.000, divisé en 5.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 2.546 titres sur les 5.000 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 50,92%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ Traitement des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ Intégration des sociétés sous contrôle exclusif

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche

faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-8 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques	7 548 103	2 754 287
- Caisses	613	2 143
<u>Total</u>	<u>7 548 716</u>	<u>2 756 430</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
Créances sur contrats mis en force	312 577 557	287 243 748
Encours financiers	296 690 440	271 036 531
Impayés	17 000 016	17 096 133
Intérêts échus différés	(1 291 245)	(1 160 197)
Valeurs à l'encaissement	132 704	225 639
Impayés sur créances abandonnées	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 776 387	2 405 829
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>314 353 944</u>	<u>289 649 577</u>
<u>A déduire couverture</u>		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 720 444)	(6 493 061)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 804 768)	(8 195 174)
Provisions collectives	(1 700 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	-
Produits réservés	(1 186 405)	(1 383 146)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	<u>295 813 515</u>	<u>271 832 553</u>

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2012	<u>273 442 360</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	179 752 228
- Relocations	8 002 378
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(145 118 534)
- Relocations	(7 515 628)
- Cessions à la valeur résiduelle	(8 016)
- Cessions anticipées	(9 569 070)
- Transfert en immobilisations corporelles	(250 000)
- Radiation de créances	(268 889)
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>	<u>298 466 827</u>

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	8 430 673	8 387 004
Inférieur à 1 mois	3 474 042	3 216 675
Entre 1 à 3 mois	2 705 645	2 663 745
Entre 3 et 6 mois	792 264	833 581
Entre 6 mois et 1 année	493 930	447 395
Supérieur à 1 année	964 792	482 755
Notes de débit et Intérêts de retard (*)	-	742 853
<u>Clients litigieux (2)</u>	8 569 342	8 709 129
	<hr/>	<hr/>
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>17 000 016</u>	<u>17 096 133</u>

(*) : Les notes de débit et les intérêts de retard sont présentés, en 2013, parmi les tranches de créances par âge.

Note 6 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	247 056 066	35 289 853	1 169 984	1 537 608	11 636 928	296 690 440
Impayés	1 057 175	4 484 896	454 481	688 688	10 314 776	17 000 016
Contrats en instance de mise en force	1 776 387	-	-	-	-	1 776 387
CREANCES LEASING	249 889 628	39 774 749	1 624 465	2 226 296	21 951 704	315 466 842
Avances reçues (*)	(3 544 782)	(26 263)	-	-	(537 671)	(4 108 715)
ENCOURS GLOBAL	246 344 846	39 748 487	1 624 465	2 226 296	21 414 032	311 358 127
ENGAGEMENTS HORS BILAN	18 583 602	421 692	-	-	-	19 005 294
TOTAL ENGAGEMENTS	264 928 449	40 170 179	1 624 465	2 226 296	21 414 032	330 363 422
Produits réservés	-	-	(37 749)	(99 896)	(1 048 760)	(1 186 405)
Provisions sur encours financiers	-	-	(40 726)	(24 942)	(6 654 776)	(6 720 444)
Provisions sur impayés	-	-	(55 561)	(494 781)	(8 254 426)	(8 804 768)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(83 170)	(83 170)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(134 036)	(619 619)	(16 041 131)	(16 794 787)
ENGAGEMENTS NETS	264 928 449	40 170 179	1 490 429	1 606 677	5 372 901	313 568 635
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,49%	0,67%	6,48%	
				7,65%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2012						9,47%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8,25%	27,83%	74,91%	
				66,48%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2012						56,70%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Actions cotées	580 314	192 476
- Titres SICAV	-	4 437
<u>Total brut</u>	<u>580 314</u>	<u>196 913</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(4 650)	-
<u>Total net</u>	<u>575 664</u>	<u>196 913</u>

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Titres mis en équivalence	3 577 581	2 675 553
- Titres de participation	1 109 290	266 667
- Titres immobilisés	81 112	81 112
<u>Montant brut</u>	<u>4 767 983</u>	<u>3 023 332</u>
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	(421 312)	-
<u>Montant net</u>	<u>4 346 672</u>	<u>3 023 332</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Ecart d'acquisition (*)</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	-	369 275	47 945	2 617 221	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	332 522	-	27 838	960 360	24,00%
	<u>2 800 000</u>	<u>332 522</u>	<u>369 275</u>	<u>75 784</u>	<u>3 577 581</u>	

(*) En application des dispositions du paragraphe 57 de la norme comptable NCT38, cet écart d'acquisition a été constaté en produits sous la rubrique "Autres gains ordinaires".

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2012</u>	266 667	266 667	-
Additions de la période			
- Société "NIDA"	842 623	421 312	421 312
<u>Solde au 31 Décembre 2013</u>	<u>1 109 290</u>	<u>687 979</u>	<u>421 312</u>

Le solde du poste "Titres de participation" englobe exclusivement la participation de Hannibal Lease au capital de la société "NIDA".

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2013 comme suit :

Emetteur	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	50 000	2005
<u>Total</u>				<u>81 112</u>	

Note 9: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert (*)	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	248 559	64 088		-	312 647	210 923	36 121	-	247 044	-	65 603
Total des immobilisations incorporelles		248 559	64 088	=	=	312 647	210 923	36 121	=	247 044	=	65 603
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	-	-	250 000	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	-	2 214 657	326 723	79 089	-	405 812	-	1 808 845
Matériel de transport	20,0%	3 241 981	1 641 599	-	951 143	3 932 437	1 050 598	631 329	505 486	1 176 441	-	2 755 996
Equipements de bureau	10,0%	530 089	40 832	-	-	570 921	259 760	49 187	-	308 947	-	261 974
Matériel informatique	33,3%	281 357	93 799	-	29 454	345 702	240 524	29 697	29 454	240 766	-	104 935
Installations générales	10,0%	446 849	46 170	-	-	493 018	144 459	46 777	-	191 236	-	301 782
Autres matériels	10,0%	41 515	3 813	-	-	45 328	23 119	3 040	-	26 160	-	19 168
Immobilisations en cours		-	396 768	-	-	396 768	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		7 113 729	2 222 980	250 000	980 597	8 606 113	2 045 183	839 120	534 940	2 349 362	250 000	6 006 750
TOTAUX		7 362 289	2 287 068	250 000	980 597	8 918 760	2 256 106	875 241	534 940	2 596 407	250 000	6 072 354

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

NOTE 10 : Autres d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	320 566	237 222
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>320 566</u>	<u>237 222</u>

NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Clients Amilcar LLD	267 290	245 702
- Charges reportées	769 974	451 352
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	272
- Prêts au personnel	951 083	759 293
- Personnel, avances et acomptes	3 272	3 800
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	180 425	2 990
- Etat, crédit de TVA	397 306	24 852
- Etat, TCL en cours de restitution	113 056	113 056
- Produits à recevoir des tiers	239 241	27 980
- Débiteurs divers	36 941	36 941
- Compte d'attente	5 931	4 681
- Charges constatées d'avances	34 502	130 855
- Prestataires de services débiteurs	4 214	-
<u>Total brut</u>	<u>3 141 886</u>	<u>1 840 273</u>
A déduire :		
- Provisions	(263 275)	(235 601)
<u>Montant net</u>	<u>2 878 611</u>	<u>1 604 673</u>

NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques, découverts	2 673 709	8 655 374
<u>Total</u>	<u>2 673 709</u>	<u>8 655 374</u>

NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	4 108 715	2 836 335
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>4 114 715</u>	<u>2 842 335</u>

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Banques locales	82 536 808	77 345 780
- Banques étrangères	4 996 434	-
- Emprunts obligataires	68 000 000	74 000 000
- Billets de trésorerie	44 050 000	37 250 000
- Certificats de leasing	38 180 000	36 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>237 763 243</u>	<u>224 595 780</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	618 548	418 715
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 707 050	1 314 762
- Intérêts courus sur certificats de leasing	308 563	252 852
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(487 205)	(344 185)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>2 146 956</u>	<u>1 642 144</u>
<u>Total</u>	<u>239 910 198</u>	<u>226 237 924</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	100 500 000	100 500 000	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	11 000 000	46 000 000	44 000 000	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UGFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	-	180 000	-	180 000	-	180 000
<u>Sous-total</u>			36 000 000	146 680 000	144 500 000	38 180 000	-	38 180 000
Billets de Trésorerie à court terme	44 050 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	37 250 000	123 300 000	116 500 000	44 050 000	-	44 050 000
<u>Sous-total</u>			37 250 000	123 300 000	116 500 000	44 050 000	-	44 050 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			73 250 000	269 980 000	261 000 000	82 230 000	-	82 230 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2008/1	10 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
HL 2009/01	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
HL 2009/02	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	18 000 000	-	6 000 000	12 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			74 000 000	20 000 000	26 000 000	68 000 000	40 000 000	28 000 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	4 996 434	Semestriellement (2016-2022)	-	4 996 434	-	4 996 434	4 996 434	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			-	4 996 434	-	4 996 434	4 996 434	-

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période			
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an	
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>									
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	809 856	-	809 856	-	-	-	
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	362 287	-	362 287	-	-	-	
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	475 000	-	380 000	95 000	-	95 000	
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 496 035	-	981 537	514 498	-	514 498	
B.I.A.T (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 657 584	-	1 090 208	567 376	-	567 376	
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 655 540	-	1 087 274	568 266	-	568 266	
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 700 000	-	1 200 000	1 500 000	300 000	1 200 000	
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 250 000	-	1 000 000	1 250 000	250 000	1 000 000	
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	500 000	625 000	125 000	500 000	
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 125 000	-	500 000	625 000	125 000	500 000	
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 666 667	-	1 000 000	1 666 667	666 667	1 000 000	
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	610 595	-	215 374	395 221	166 330	228 892	
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	2 489 507	-	858 537	1 630 970	718 546	912 424	
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 950 000	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000	
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 695 748	-	487 596	1 208 152	691 191	516 960	
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 019 567	-	293 167	726 400	415 578	310 822	
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 400 000	-	400 000	1 000 000	600 000	400 000	
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	756 238	-	216 545	539 693	310 245	229 447	
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 750 000	-	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000	
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	3 902 246	-	946 789	2 955 457	1 943 123	1 012 333	
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2014)	2 916 666	-	1 666 666	1 250 000	-	1 250 000	
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2014)	3 333 332	-	1 666 668	1 666 664	-	1 666 664	
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	6 386 565	-	1 281 631	5 104 934	3 748 428	1 356 506	
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 550 000	-	600 000	1 950 000	1 350 000	600 000	
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 789 474	-	421 053	1 368 421	947 369	421 053	
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 500 000	-	300 000	1 200 000	900 000	300 000	
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	4 303 804	-	995 841	3 307 963	2 260 880	1 047 083	
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 727 004	-	631 695	2 095 309	1 431 575	663 734	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 807 983	-	415 954	1 392 029	953 576	438 453	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 901 082	-	438 437	1 462 645	999 753	462 892	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	2 000 000	-	449 986	1 550 014	1 063 538	486 476	
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	500 000	-	113 995	386 005	264 999	121 005	
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000	
BTL 2,750 MDT (2012)	2 750 000	Mensuellement (2012-2013)	1 833 000	-	1 833 000	-	-	-	
AMEN BANK 5,908 MDT (2013)	5 908 525	En bloc le 31 juillet 2013	-	5 908 525	5 908 525	-	-	-	
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	6 000 000	479 152	5 520 848	4 437 517	1 083 330	
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000	
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	653 638	4 346 362	3 419 126	927 236	
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 133 766	866 234	
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	1 000 000	-	1 000 000	428 571	571 429	
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 482 659	517 341	
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	232 084	4 767 916	3 896 444	871 472	
AMEN BANK 3 MDT (2013)	3 000 000	En bloc le 24 octobre 2013	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-	
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	3 000 000	750 000	2 250 000	750 000	1 500 000	
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000	
Total des crédits des banques locales			77 345 780	43 908 525	38 717 496	82 536 808	52 229 882	30 306 927	
Total général			224 595 780	338 884 959	325 717 496	237 763 243	97 226 317	140 536 927	

NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	68 037	80 241
<u>Sous total</u>	<u>68 037</u>	<u>80 241</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	1 201	11 500
- Fournisseurs, retenue de garantie	43 808	-
<u>Sous total</u>	<u>45 009</u>	<u>11 500</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	3 180 656	717 283
- Effets à payer	19 537 095	15 638 522
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>22 725 581</u>	<u>16 363 635</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>22 838 628</u>	<u>16 455 376</u>

NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	60 185	44 562
- Personnel, autres charges à payer	88 260	90 000
- Etat, retenues sur salaires	86 473	77 682
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	348 487	229 519
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	52 023	10 664
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	13 583	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	3 603	400 423
- Etat, autres impôts et taxes à payer	168 965	155 824
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	1 462	949
- Etat, TVA à payer	-	596 102
- CNSS	202 475	172 871
- CAVIS	25 059	20 387
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	9 901	6 693
- Crédoeurs divers	134 000	55 653
- Prestataires Assurances	487 845	200 921
- Diverses Charges à payer	319 306	325 048
- Produits constatés d'avance	1 355	7 933
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	17 500	17 500
- Provisions pour risques et charges	-	15 414
<u>Total</u>	<u>2 020 481</u>	<u>2 428 145</u>

NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD</i>		
- Dans le capital	245 400	245 400
- Dans les réserves	(371 084)	(216 705)
- Dans le résultat	(122 716)	(154 379)
- Excédent des pertes antérieures, imputé à Hannibal Lease (*)	125 684	-
- Excédent des pertes de l'exercice, imputé à Hannibal Lease (*)	122 716	125 684
<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

En application des dispositions du paragraphe 24 de la norme comptable NCT35 relative aux états financiers consolidés, l'excédent des pertes revenant aux minoritaires par rapport à leur part dans les capitaux propres a été imputé à Hannibal Lease.

NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	702 192	491 433
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	2 466 667
- Primes d'émission		8 830 000	1 000 000
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		369 275	719 379
- Dividendes reçus des filiales		90 520	203 000
- Résultats reportés		1 088 185	724 852
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>43 268 151</u>	<u>25 605 331</u>
Résultat net des sociétés intégrés		2 654 433	2 399 091
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		75 784	105 035
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	28 695
Résultat consolidé de l'exercice		<u>2 730 217</u>	<u>2 532 820</u>
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	<u><u>45 998 368</u></u>	<u><u>28 138 151</u></u>
Nombre d'actions (2)		4 884 500	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,559	0,633

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	719 379	203 000	724 852	2 532 820	28 138 151
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000					16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312			(203 000)	1 684 564	(2 713 635)	-
Affectations des résultats des filiales					(350 104)	90 520	78 769	180 815	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012							(1 400 000)		(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013								2 730 217	2 730 217
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	369 275	90 520	1 088 185	2 730 217	45 998 368

NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Intérêts de leasing	24 599 195	23 359 200
- Intérêts de retard	531 668	413 498
- Préloyer	123 911	107 486
- Frais de dossier	239 074	212 934
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	273 445	223 909
- Frais de rejet	335 424	248 903
- Commissions d'assurance	95 246	27 000
<u>Total des produits</u>	<u>26 197 963</u>	<u>24 592 930</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	339 073	328 062
Intérêts de retard antérieurs	11 381	16 392
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(194 495)	(431 912)
Intérêts de retard	(11 085)	(13 208)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>144 874</u>	<u>(100 667)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>26 342 837</u>	<u>24 492 263</u>

NOTE 20 : Revenu des opérations de location longue durée

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Location courte durée	141 412	476 814
- Location longue durée	659 488	249 682
<u>Total</u>	<u>800 900</u>	<u>726 496</u>

NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 759 984	3 999 247
- Intérêts des crédits des banques locales	5 371 431	4 297 005
- Intérêts des crédits des banques étrangères		-
- Intérêts des autres opérations de financement	4 479 164	4 045 140
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	284 322	267 070
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>14 894 901</u>	<u>12 608 461</u>
- Intérêts des comptes courants	333 406	298 514
- Autres charges financières	122 548	41 832
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>455 955</u>	<u>340 346</u>
<u>Total général</u>	<u>15 350 856</u>	<u>12 948 808</u>

NOTE 22 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dividendes	1 074	856
- Plus values sur cession des titres SICAV	60	3 849
- Revenus des comptes créditeurs	46 231	38 819
- Autres produits financiers	4 772	405
- Moins values sur cessions des titres SICAV	(39)	-
<u>Total</u>	<u>52 097</u>	<u>43 929</u>

NOTE 23 : Autres produits d'exploitation

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits locatifs	24 900	24 000
- Autres	14 247	3 593
<u>Total</u>	<u>39 147</u>	<u>27 593</u>

NOTE 24 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Salaires et complément de salaires	2 911 097	2 524 261
- Cotisations de sécurité sociales	511 636	424 161
- Autres charges sociales	227 061	194 218
<u>Total</u>	<u>3 649 794</u>	<u>3 142 640</u>

NOTE 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	36 121	38 442
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	839 119	766 403
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	148 957	-
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	1 719
<u>Total</u>	<u>1 024 198</u>	<u>806 563</u>

NOTE 26 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Achat de matières et fournitures	363 833	373 192
<u>Total des achats</u>	<u>363 833</u>	<u>373 192</u>
- Locations	262 485	231 872
- Entretien et réparations	104 112	70 020
- Primes d'assurances	203 479	144 078
- Etudes, recherches et services extérieurs	393	394
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>570 469</u>	<u>446 364</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	294 521	305 521
- Publicités, publications, relations publiques	214 710	198 049
- Déplacements, missions et réceptions	164 631	136 888
- Frais postaux et de télécommunications	190 231	207 668
- Services bancaires et assimilés	199 322	143 243
- Autres	129 204	104 947
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 192 618</u>	<u>1 096 316</u>
- Jetons de présence	45 000	-
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	5 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	5 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>70 000</u>	<u>10 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	89 263	72 063
- T.C.L	63 618	61 635
- Droits d'enregistrement et de timbres	125 844	98 764
- Pénalités	154	4 732
- Autres impôts et taxes	34 509	34 831
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>313 388</u>	<u>272 026</u>
<u>Total général</u>	<u>2 510 308</u>	<u>2 197 898</u>

NOTE 27 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 983 465	3 674 996
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 536 989)	(737 316)
- Transfert de provisions pour couverture des immobilisations corporelles	250 000	-
- Créances radiées	578 196	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(526 328)	-
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	(51 867)	-
<u>Total</u>	<u>1 696 476</u>	<u>2 937 681</u>

NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	27 675	37 734
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	4 650	-
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	(15 414)	-
<u>Total</u>	<u>16 911</u>	<u>37 734</u>

NOTE 29 : Autres pertes ordinaires

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Redressement fiscal (*)	209 604	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	479	48 518
- Pénalités de retard	3 638	13 555
- Autres pertes ordinaires	4 800	2 899
<u>Total</u>	<u>218 521</u>	<u>64 972</u>

(*) La société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs, de taxes parafiscales et de TVA et ce, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnels et a eu pour effet de ramener le crédit de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 209.604 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

NOTE 30 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2013</u>	<u>31 Décembre 2012</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	155 895	87 401
- Ecart d'acquisition	332 522	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	2 718	43
<u>Total</u>	<u>491 135</u>	<u>87 444</u>

NOTE 31 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 avril 2014. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

NOTE COMPLEMENTAIRE AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme résidente de nationalité tunisienne constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 500.000, divisé en 5.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme résidente de nationalité tunisienne constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements, résidente de nationalité tunisienne. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

HANNIBAL LEAS
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél: 71.139.400 - Fax: 71.965.222

Note complémentaire : Périmètre de Consolidation pour les exercices 2012 et 2013

	2012	2013
Amilcar LLD	50,92%	50,92%
Société immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym	-	24,00%

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 • Fax:71.965.222

Note complémentaire : Soldes intermédiaires de Gestion relatifs aux états financiers consolidés

	Décembre	
	2013	2012
Intérêts de leasing	24 599 195	23 359 200
Intérêts de retard	531 668	413 498
Variation des produits réservés	144 874	(100 667)
Revenu des opérations de location longue durée	800 900	726 496
Produits accessoires	1 067 099	820 232
Autres produits d'exploitation	39 147	27 593
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>27 182 883</u>	<u>25 246 353</u>
<u>Charges Financières Nettes</u>	<u>(15 350 856)</u>	<u>(12 948 808)</u>
<u>PRODUIT NET DE LEASING</u>	<u>11 832 027</u>	<u>12 297 545</u>
Produits des placements	52 097	43 929
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	75 784	105 035
<u>PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION</u>	<u>11 959 909</u>	<u>12 446 509</u>
Autres charges d'exploitation	(2 510 308)	(2 197 898)
Charges de personnel	(3 649 794)	(3 142 640)
Dotations aux amortissements et aux résorptions	(1 024 198)	(806 563)
<u>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u>	<u>4 775 609</u>	<u>6 299 409</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(1 696 476)	(2 937 681)
Dotations nettes aux autres provisions	(16 911)	(37 734)
<u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u>	<u>3 062 222</u>	<u>3 323 994</u>
Autres pertes ordinaires	(218 521)	(64 972)
Autres gains ordinaires	491 135	87 444
Impôts différés	83 344	104 848
Impôts sur les bénéfices	(687 963)	(947 187)
<u>RÉSULTAT NET</u>	<u>2 730 217</u>	<u>2 504 125</u>
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	-	28 695
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	2 730 217	2 532 820

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.129.400 - Fax:71.965.222

4.16.7. Notes explicatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013

Etats Financiers Consolidés au 31 Décembre 2013 :

Note explicative portant sur l'effet de l'acquisition et de la sortie des filiales :

- En 2013, Hannibal Lease a acquis 6 000 actions du capital de la société Eclair Prym pour un montant de 600 000 Dinars.
- La participation de 2013 au capital de la société Eclair Prym s'est traduite par la constatation d'une plus-value de 332 522 Dinars constatée parmi les autres gains ordinaires.
- Ce montant correspond aux parts des réserves des fonds propres net de la société Eclair Prym. Ce goodwill négatif a été constaté au niveau du résultat de 2013 conformément aux dispositions de l'article 57 de la NCT 38. De ce fait, il n'a aucune incidence sur le montant correspondant de l'exercice précédent.

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222

Note explicative : Note 7 des Etats Financiers consolidés au 31 Décembre 2013

Emetteur	<u>% détentio n</u>	<u>Nombr e d'action s ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominal £</u>	<u>Coût d'acquisitio n</u>	<u>Date de souscriptio n</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108*	100	11 112*	2005- 2008
- Les sables du centre	16,67 %	500	100	50 000	2005
Total				81 112	

(*) Hannibal Lease a acquis en 2005, 100 parts dans le Fonds commun de placement MAC Croissance au prix de 100 dinars chacune. En 2008 Hannibal Lease, 8 parts dans le Fonds commun de placement MAC Croissance au prix de 139 dinars chacune.

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222

Note explicative relative à la note 16 des états financiers consolidés au 31 Décembre 2013

NOTE 16 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
- Capital social	(A)	28 700 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	702 192	491 433
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	2 466 667
- Primes d'émission		8 830 000	1 000 000
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		369 275	719 379
- Dividendes reçus des filiales		90 520	203 000
- Résultats reportés		1 088 185	724 852
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 268 151	25 605 331
Résultat net des sociétés intégrés		2 654 433	2 399 091
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		75 784	105 035
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	28 695
Résultat consolidé de l'exercice		2 730 217	2 532 820
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	45 998 368	28 138 151
Nombre d'actions (2)	(*)	4 884 500	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,559	0,633

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) : Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé comme suit :
 $4.000.000(\text{nombre d'actions avant augmentation}) * (177/360) + (5.740.000(\text{Nombre d'actions après augmentation}) * 183/360) = 4.884.500$

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

HANNIBAL LEASE
 Rue du Lac Malaren
 LES BERGES DU LAC
 ☎ : 71.139.400 - Fax: 71.965.222

4.16.8. Notes rectificatives relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert (*)	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	248 559	64 088	-	-	312 647	210 923	36 121	-	247 044	-	65 603
Total des immobilisations incorporelles		248 559	64 088	-	-	312 647	210 923	36 121	-	247 044	-	65 603
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	-	-	250 000	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	-	-	-	2 214 657	326 723	79 039	-	405 812	-	1 808 845
Matériel de transport	20,0%	3 241 981	1 641 599	-	951 143	3 932 437	1 050 598	631 329	505 488	1 176 441	-	2 755 996
Equipements de bureau	10,0%	530 089	40 832	-	-	570 921	259 760	49 137	-	308 947	-	261 974
Matériel informatique	33,3%	281 357	93 799	-	29 454	345 702	240 524	29 697	29 454	240 766	-	104 935
Installations générales	10,0%	446 849	46 170	-	-	493 018	144 459	46 777	-	191 236	-	301 782
Autres matériels	10,0%	41 515	3 813	-	-	45 328	23 119	3 040	-	26 160	-	19 168
Immobilisations en cours		-	396 768	-	-	396 768	-	-	-	-	-	396 768
Total des immobilisations corporelles		7 113 729	2 222 980	250 000	980 597	8 606 113	2 045 183	839 120	534 940	2 349 362	250 000	6 006 750
TOTAUX		7 362 289	2 287 068	250 000	980 597	8 918 760	2 256 106	875 241	534 940	2 596 407	250 000	6 072 354

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren
LES BERGES DU LAC
Tél.:71.139.400 - Fax:71.965.222



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy - 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 317.556.098 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 2.730.217 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

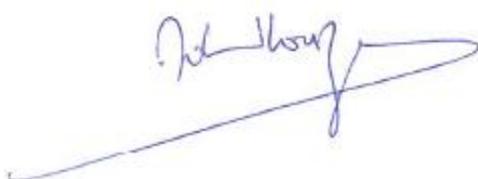
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2013.

Tunis, le 30 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.16.10. Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2013 (exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2013	2012		2013	2012		2013	2012
Intérêts de leasing	24 599 195	23 359 200	Intérêts et charges assimilés	15 350 856	12 948 808			
Revenu des opérations de location longue durée	800 900	726 496						
Intérêts de retard	531 668	413 498						
Variation des produits réservés	144 874	(100 667)						
Produits accessoires	1 067 099	820 232						
Autres produits d'exploitation	39 147	27 593						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>27 182 883</u>	<u>25 246 353</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>15 350 856</u>	<u>12 948 808</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>11 832 027</u>	<u>12 297 545</u>
Marge commerciale (PNB)	11 832 027	12 297 545	Autres charges d'exploitation	2 510 308	2 197 898			
Produits des placements	52 097	43 929	Charges de personnel	3 649 794	3 142 640			
<u>Sous total</u>	<u>11 884 125</u>	<u>12 341 474</u>	<u>Sous total</u>	<u>6 160 102</u>	<u>5 340 537</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 724 023</u>	<u>7 000 937</u>
Excédent brut d'exploitation	5 724 023	7 000 937	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 024 198	806 563			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 536 989	737 316	- Pour dépréciation des créances	2 983 465	3 674 996			
- pour risque et charges	15 414		- Pour dépréciation des titres	4 650	-			
			- Pour dépréciation des autres actifs	27 675	37 734			
Autres produits ordinaires	491 135	87 444	Transfert de provisions en couverture des immobilisations corporelles	250 000	-			
Impôts différés	83 344	104 848	Autres pertes ordinaires	218 521	64 972			
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	75 784	105 035	Impôts sur les bénéfices	687 963	947 187			
<u>Sous total</u>	<u>7 926 689</u>	<u>8 035 579</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 196 472</u>	<u>5 531 454</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 730 217</u>	<u>2 504 125</u>
						<u>Résultat net consolidé</u>	<u>2 730 217</u>	<u>2 504 125</u>

4.16.11. Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 04/07/2013 au 15/08/2014

Indicateurs boursiers

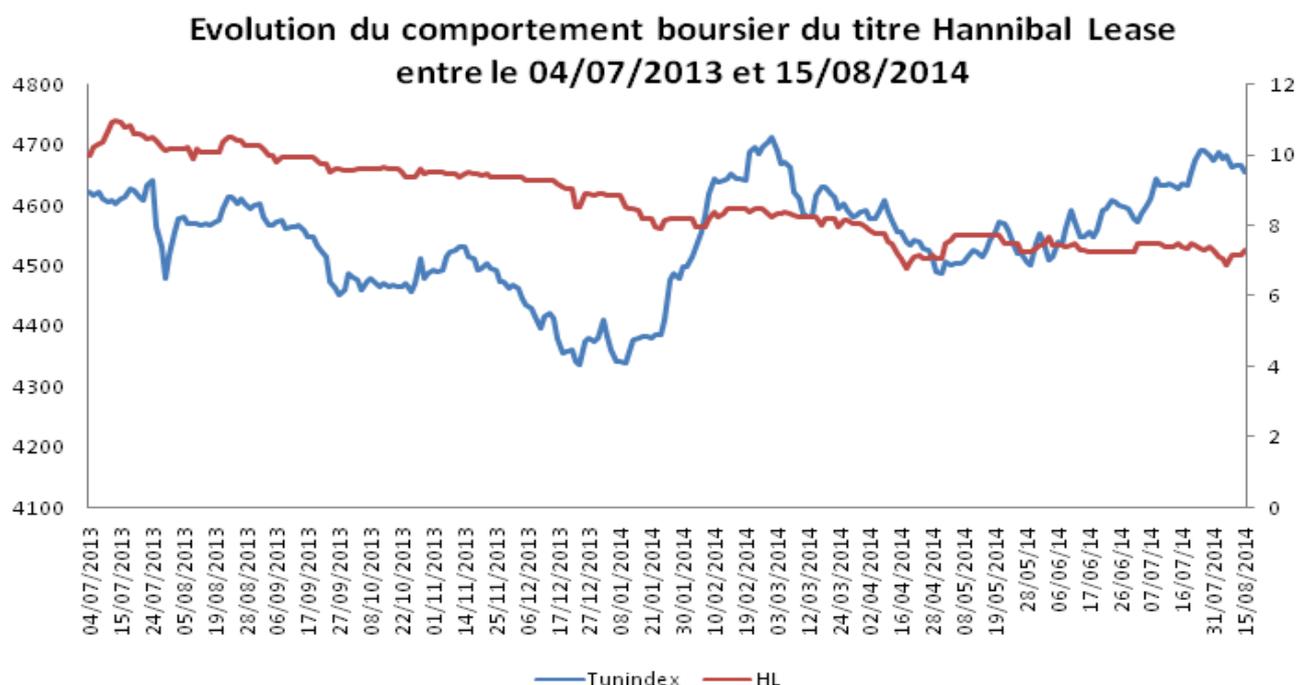
Date d'introduction à la cote : 04 Juillet 2013

Cours d'introduction : 9,5 DT

Capitalisation boursière (au 15/08/2014) : 41,9 MDT

Cours plus haut ajusté : 11,1 DT

Cours plus bas ajusté : 7,08 DT



Le titre Hannibal Lease a connu pendant les premiers jours de cotation une nette hausse atteignant le niveau du 10,97 DT en date du 12 Juillet 2013. Par la suite, un léger relâchement du cours a été observé sans pour autant baisser au dessous de la barre symbolique des 10 DT.

En application de l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et vu que l'action Hannibal Lease ne connaît pas assez d'engouement de la part des investisseurs, l'AGO tenue le 09/06/2014 a autorisée expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en Bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une période de trois (3) ans.

Désignation	2013	2012
Bénéfice par action (en DT)	0,496	0,701
Dividende par action (en DT)	0,300	0,350
Date de mise en paiement	29/07/2014	17/05/2013
Nombre de titres admis	5 740 000	-
Nombre de titres traités	1 114 472	-
Cours fin de période	8,890	-
Capitalisation fin de période (en MDT)	51,0	-
Dividend Yield (en %)	4,07%	-
PER	15,35	16,75

Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1. Conseil d'Administration

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Lui-même	Président	2012-2014*	Tunis
Mr. Hédi DJILANI	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
Mr. Tarak HAMILA	Lui-même	Membre	2012-2014*	Tunis
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Membre	2012-2014*	Tunis
United Gulf Bank, UGB	Mr. Rabih SOUKARIAH	Membre	2012-2014*	Tunis
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Membre	2012-2014*	Tunis
Investment Trust Tunisia **	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2012-2014	Tunis
YKH Holding **	Mme Aoitef JOUIROU	Membre	2012-2014	Tunis
Mr. Ridha AYED **	Lui-même	Membre	2014-2016	Tunis
Mr. Youssef IDANI **	Lui-même	Membre	2014-2016	Tunis

* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 22 Juin 2012

** Administrateurs nommés par l'AGO du 09 Juin 2014

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	Président Directeur Général	28-juin-07	Tunis
Mr. Rafik MOALLA**	Directeur Général Adjoint	01-juil-13	Tunis

*Mandat renouvelé par le conseil d'administration du 22 Juin 2012

**Nommé par le conseil d'administration du 18 Juillet 2013

Il est à signaler que :

Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI, Mr. Abderrazak BEN AMMAR et Mr. Hédi DJILANI sont membres du comité exécutif de crédit.

Mr Ridha AYED, YKH Holding, représentée par Mme Aoitef JOUIROU et la Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSEGHAIER sont membres du comité permanent d'audit interne.

Mr. Youssef IDANI, Investment Trust Tunisia SA représentée par Mr. Hatem BEN AMMAR et Mr Tarak HAMILA sont membres du comité des risques.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activité exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	DGA des sociétés : Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, Amilcar Holding et PDG de la société : Investment Trust Tunisia
Mr. Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, MTEI, Amilcar Holding
Mr. Tarak HAMILA	Gérant de la société YKH consulting et PDG des sociétés : YKH HOLDING, SHCI
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	DGA des sociétés : Financière Tunisienne Tunisienne, Représentation internationale. PDG des sociétés : Immobilière Echarifa, Immobilière Kadiria, Les bâtiments modernes.
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des sociétés : Hermès Conseil Sarl et Sables de Centre Sarl.
Mr. Rabih SOUKARIEH	Directeur général par intérim de United Gulf Bank, Bahrein
Mr. Mohamed FKIH	Directeur général de Tunis International Bank
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier de Investment Trust Tunisia
Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion de YKH Holding
Mr. Ridha AYED	Directeur de l'audit et de l'inspection à la STUSID BANK
Mr. Youssef IDANI	Secrétaire Général de la BNA

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Tarak HAMILA	Administrateur dans la société NIDA, Cristal Tunisie, YKH Holding ET SHCI. Président du Conseil d'Administration des sociétés Plastic Tunisie, Raffinerie Africaine, Kasso S.A
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Tuninvest SICAR, GABESINVEST SICAR, TUNISIE VALEUR, TUNISIE SICAV, SICAV PLUS
Mr. Rabih SOUKARIEH	Administrateur de Tunis International Bank et Membre du comité Exécutif de UGFS N.A
Mr. Mohamed FKIH	Vice président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Tunis International Bank, Président du CA de SACEM industries, Président du CA de UGFS industries, Président du comité du conseil d'audit de Tunisiana, Administrateur de Gulf Bank Algérie, Alger
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Néant
Mme Aoitef JOUIROU	Administrateur dans les sociétés : YKH Holding SA, - KASSO SA, Plastic Tunisie SA, Raffinerie Africaine, Société Hamila pour le commerce et l'industrie.
Mr. Ridha AYED	Administrateur dans les filiales de la STUSID Bank
Mr. Youssef IDANI	Administrateur dans les sociétés SFBT, ATL, TUNIS RE

5.1.5. Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Directeur Général Adjoint
United Gulf Bank, UGB	Mr. Rabih SOUKARIAH	Directeur Général par intérim
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Vice Président du Conseil d'Administration
Investment Trust Tunisia	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier
YKH Holding	Mme Aoitef JOUIROU	Directeur du contrôle de gestion

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2013

5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2013

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2013, un salaire brut de 210 000 Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour 6 147 DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à 43 303 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, au titre de l'exercice 2013, d'un salaire brut de 107 500 Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour 20 881 DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à 12 310 DT.

Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit Interne et du comité des risques ont reçus des jetons de présence de l'ordre de 70 000 dinars.

5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2013

Néant.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet MS LOUZIR Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mohamed LOUZIR	Immeuble SOLARIS, 4ième étage, Appartement 1&2 - 1053 Les berges du LAC Tunis. Tél: 71 862 430 Fax : 70 862 437	2012-2014*
FINOR : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2013-2015**

*Mandat approuvé par l'AGO du 22 Juin 2012

**Mandat approuvé par l'AGO du 17 Mai 2013

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Prêts octroyés et Crédits reçus

- Prêts octroyés

Le conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 20.000 dinars.

Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 50,92% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2013, s'élève à 362 dinars.

- Crédits reçus : Néant

5.4.2. Apport en capital

Néant.

5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées

Actionnaires	2013
Investment Trust Tunisia S.A.	391 286
Financière Tunisienne S.A.	307 875
United Gulf Bank	192 000
Tunis International Bank TIB	48 000
YKH Holding	29 025
Mr. Hédi Djilani	6 013
Mr. Abderrazak Ben Ammar	3 000
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	13 907
Mr. Tarek Hamila	588
Total	991 694

5.4.4. Prestations de services reçues ou données

- Données : Néant

- Reçues :

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2013 à 26 400 dinars hors taxes, soit 29 568 dinars toutes taxes comprises.

Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

6.1. Evolution récente et orientations

6.1.1. Evolution récente

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2014

	Secteur en MDT			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Approbations	1 061,8	934,2	1 759,0	167,7	119,3	244,7	15,8%	12,8%	13,9%
Mises en Forces	841,9	726,7	1 417,0	126,2	85,3	181,9	15,0%	11,7%	12,8%
Encours financier	2 759,8	2 535,8	2 600,8	336,4	282,3	300,7	12,2%	11,1%	11,6%

Hannibal Lease affiche au 30/06/2014 une progression de 40,5% des approbations par rapport à la même période de 2013 atteignant un montant de 167,7 MDT contre 119,3 MDT au 30/06/2013.

La progression de l'activité de « Hannibal Lease » est nettement supérieure à celle du Secteur de Leasing au premier semestre 2014 avec des Mises en Force de 126,2 MDT (contre 85,3 MDT au 1^{er} semestre 2013) soit en croissance de 47,9% contre 15,8% pour le secteur.

Les encours sont passés de 282,3 MDT au 30/06/2013 à 336,4 MDT au 30/06/2014, soit une progression de 19%.

6.1.2. Stratégie de développement

La société Hannibal Lease, dans le souci de soutenir son rythme de croissance dans un environnement très concurrentiel, espère recourir aux moyens de financement qui lui permettent une meilleure compétitivité.

La stratégie de développement de la société sur la prochaine période reposera sur :

- Le renforcement de la structure commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- L'accroissement de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating.

6.2. Perspectives d'avenir

6.2.1. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2014-2018 par rapport aux informations prévisionnelles 2013-2017

La confrontation des réalisations de l'exercice 2013 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau de l'Actualisation du document de référence « HL 2013 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En Dinars

Rubrique	Prévisions 2013	Réalisations 2013	Ecart	Commentaires
Mises en force	165 000 000	181 917 588	16 917 588	Les Mises en Forces réalisées ont dépassé celles projetées de 16,917 MDT soit de 10,25%
Créances sur la clientèle	286 753 848	298 109 120	11 355 272	La variation des Créances sur la clientèle est principalement expliquée par la réalisation de Mises en Force plus importantes que celles projetées, et par les cessions et rachats anticipés de créances opérés en cours d'année.
Portefeuille titres de placement	196 913	575 664	378 751	La variation de la valeur du Portefeuille titres de placement est expliquée par l'achat d'actions pour un montant de 383,4 KDT et la comptabilisation de provisions pour dépréciation d'actions d'un montant de 0,5 KDT.
Portefeuille d'investissement	3 677 379	3 569 091	-108 288	La variation de la valeur du Portefeuille d'investissement est expliquée par la souscription dans le capital de la Société NIDA à concurrence de 842,6 KDT libérée à hauteur de 50% en 2013, la souscription dans le capital de la Société Eclair Prym à hauteur de 600 KDT a été totalement libérée en 2013 et par le provisionnement de la participation dans le capital de la Société Amilcar LLD (254,6KDT).
Emprunts et dettes rattachées	231 521 149	239 910 198	8 389 049	Les Mises en Force supplémentaires réalisées courant l'exercice 2013 sont à l'origine des ressources financières supplémentaires nécessitées (+ 8,4 MDT).
Intérêts et produits de leasing	26 050 843	26 499 608	448 765	La variation des Intérêts et produits de leasing est expliquée par l'augmentation des Intérêts de leasing de 457,4 KDT, la hausse des produits assimilés de leasing de 156,2 KDT et la variation négative des agios réservés de 164,9 KDT.
Intérêts et charges assimilées	15 064 327	15 350 723	286 396	La hausse des Intérêts et charges assimilés est due aux ressources financières supplémentaires nécessitées, à la hausse du TMM et au renchérissement des conditions de crédits du fait du resserrement des liquidités sur le marché.
Produit net	11 133 776	11 352 338	218 562	L'augmentation du Produit net est expliquée par une hausse des Intérêts et produits de leasing plus importante que celle des Intérêts et charges assimilées.
Dotations nettes aux provisions	1 775 000	1 940 312	165 312	Cet écart s'explique par la dotation supplémentaire aux provisions et résultat des créances radiées (+96,5 KDT) et par la provision additionnelle relative à la participation au capital de la Société Amilcar LLD (+129,6 KDT).

6.2.1.1. Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau de l'actualisation du document de référence "HL 2013", sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2013 et au 1^{er} semestre 2014 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

• Mises en forces

En Dinars

Mises en force	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	180 000 000	200 000 000	220 000 000	240 000 000	Au terme de l'année 2013, Hannibal Lease a surperformé le secteur de Leasing. En effet, ses mises en force se sont accrues de 10,6% pour atteindre 182 MDT (contre une croissance de 0,6% pour le Secteur de Leasing). Par ailleurs, les mises en force réalisées par Hannibal Lease en 2013 sont en augmentation de 10,3% par rapport à celles projetées. En conséquence, les projections de mises en force ont été actualisées et sont basées sur une croissance annuelle de 10% à compter de l'exercice 2014.
B.P "HL 2014"	200 000 000	220 000 000	242 000 000	266 200 000	
Variation	11,1%	10,0%	10,0%	10,9%	

• Créances sur la clientèle

En Dinars

Créances sur la clientèle	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	307 188 157	332 852 863	353 386 487	372 439 478	La variation des Créances sur la clientèle entre le BP 2013 et le BP 2014 est expliquée par l'actualisation à la hausse des projections de mises en force du BP 2014 comparé à celle du BP 2013.
B.P "HL 2014"	332 892 247	367 907 212	398 690 064	418 126 980	
Variation	8,4%	10,5%	12,8%	12,3%	

• Portefeuille d'investissement

En Dinars

Portefeuille d'investissement	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	5 477 379	477 379	477 379	477 379	La variation de la valeur du Portefeuille d'investissement est expliquée par le changement de stratégie en matière de prises de participations opéré en 2013. En effet, le BP 2013 prévoyait de continuer à souscrire annuellement au capital la Société Immobilière Echarifa jusqu'à atteindre 5 MDT en 2014 et à céder cette participation en 2015. Désormais, la participation au capital de cette société (2,2 MDT) est considérée comme stratégique. En outre, Hannibal Lease a souscrit en 2013 au capital de la Société Eclair Prym (0,6 MDT) et à celui de la Société Nida (0,4 MDT). De plus, il est prévu de continuer à souscrire au capital de la Société Nida (0,750 KDT en 2014 et en 2015). Enfin, dans le cadre de la restructuration et du développement de la Société Amilcar LLD, Hannibal Lease participera à l'augmentation du capital de cette dernière par la conversion du compte courant associés (750 KDT) et par souscription en numéraire à hauteur de 500 KDT.
B.P "HL 2014"	5 569 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091	
Variation	1,7%	1223,7%	1223,7%	1223,7%	

• **Portefeuille titres de placement**

En Dinars

Portefeuille titres de placement	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	196 913	196 913	196 913	196 913	La variation de la valeur du Portefeuille titres de placement est expliquée l'achat d'actions pour un montant de 383,4 KDT et la comptabilisation de provisions pour dépréciation d'actions d'un montant de 0,5 KDT, réalisés en 2013.
B.P "HL 2014"	575 664	575 664	575 664	575 664	
Variation	192,3%	192,3%	192,3%	192,3%	

• **Emprunts et dettes rattachées**

En Dinars

Emprunts et dettes rattachées	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	250 370 372	271 523 146	286 910 472	301 885 517	La variation des Emprunts et dettes rattachées est principalement expliquée par les ressources financières additionnelles nécessitées par l'actualisation à la hausse des projections de mises en force du BP 2014 comparé à celle du BP 2013.
B.P "HL 2014"	276 567 953	305 808 388	331 101 664	350 420 169	
Variation	10,5%	12,6%	15,4%	16,1%	

• **Intérêts et produits de leasing**

En Dinars

Intérêts et produits de leasing	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	28 103 867	31 096 063	33 830 065	35 510 909	La variation positive des Intérêts et produits de leasing entre les BP 2014 et 2013 est expliquée par l'augmentation naturelle des intérêts de leasing du fait de la révision à la hausse des projections de mises en force au niveau du BP 2014 comparé à celui 2013, de l'actualisation à la hausse du taux moyen des mises en force (10,20% au niveau du BP 2014 contre 9,75% au niveau du BP 2013), et enfin du réajustement à la hausse des produits assimilés de leasing.
B.P "HL 2014"	30 738 134	34 895 037	38 980 464	41 860 991	
Variation	9,4%	12,2%	15,2%	17,9%	

• **Intérêts et charges assimilées**

En Dinars

Intérêts et charges assimilées	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	16 042 437	17 302 558	18 989 693	19 907 130	La variation des Intérêts et charges de leasing assimilées s'explique par les ressources financières additionnelles nécessitées par la révision à la hausse des projections de mises en force au niveau du BP 2014 ainsi que par la hausse du TMM et le renchérissement des conditions de crédits du fait du resserrement des liquidités sur le marché.
B.P "HL 2014"	18 288 355	20 787 281	22 926 463	24 810 549	
Variation	14,0%	20,1%	20,7%	24,6%	

• **Produit net**

En Dinars

Produit net	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	12 204 257	13 932 270	14 845 175	15 634 681	La variation positive du produit net entre le BP 2014 et le BP 2013 s'explique par la hausse des Intérêts et produits de leasing plus importante que celle des Intérêts et charges assimilées.
B.P "HL 2014"	12 596 046	14 263 245	16 185 134	17 181 561	
Variation	3,2%	2,4%	9,0%	9,9%	

- **Dotations nettes aux provisions**

En Dinars

Dotations nettes aux provisions	2014	2015	2016	2017	Commentaires
B.P "HL 2013"	1 650 000	1 750 000	1 850 000	1 950 000	La révision à la hausse des dotations nettes aux provisions est conséquence d'une politique rationnelle et prudentielle de risque et de provisionnement. En effet et pour tenir compte de la hausse des mises en force, de l'encours et éventuellement des créances accrochées au niveau du BP 2014, la dotation nette aux provisions annuelle a été réajustée à la hausse pour atteindre un niveau de couverture des créances accrochées supérieur à 70% en 2014 et dépassant 80% à partir de 2017.
B.P "HL 2014"	1 850 000	1 950 000	2 050 000	2 150 000	
Variation	12,1%	11,4%	10,8%	10,3%	

Hannibal Lease s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état de réalisation par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.2. Les prévisions 2014-2018

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2014-2018 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2013 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 29/04/2014.

6.2.2.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

Les mises en forces :

A la fin de 2013, Hannibal Lease a révisé ses objectifs afin de tenir compte des conditions actuelles, des perspectives de la situation économique du pays et de sa capacité de refinancement en matière de ressources.

En 2014, la société prévoit un niveau de croissance des mises en force de 9.9% par rapport à l'exercice 2013 autour de 200 MDT suite à la reprise enregistrée au niveau du secteur fin 2013.

A partir de 2015, la société prévoit un taux de croissance moyen de 10%.

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2013 et 2018, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Mises en Force	181 917 588	200 000 000	220 000 000	242 000 000	266 200 000	292 820 000
Taux d'évolution	10,5%	9,9%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%

E : Estimé
P: Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période 2014-2018 se présentent comme suit :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Produits d'exploitation						
Intérêts et produits assimilés de leasing	26 499 608	30 738 134	34 895 037	38 980 464	41 860 991	44 602 309
Intérêts et charges assimilées	15 350 723	18 288 355	20 787 281	22 926 463	24 810 549	26 367 763
Produits des placements	203 453	146 266	155 489	131 133	131 119	131 677
Produit net	11 352 338	12 596 045	14 263 245	16 185 134	17 181 561	18 366 223

E : Estimé
P: Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 11,03% sur la période 2013-2018

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Un taux de sortie moyen de 10,20% ;
- ✓ Un autofinancement de 15% sur le montant Hors taxes à financer ;
- ✓ Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

Refinancement et charges financières

Pour financer son cycle d'exploitation, Hannibal Lease a eu recours, principalement, aux crédits bancaires à moyen terme et aux billets de trésorerie. A partir de l'année 2008, elle a commencé à recourir aux emprunts obligataires. Les billets de trésorerie constitueront un complément de financement pour faire face aux besoins de financement ponctuels.

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
CMT						
Encours des CMT début de période	77 345 781	87 533 244	90 476 317	93 518 625	89 227 696	90 352 702
CMT additionnels	42 996 434	35 000 000	35 000 000	30 000 000	35 000 000	40 000 000
Remboursements	-32 808 972	-32 056 927	-31 957 692	-34 290 929	-33 874 994	-38 390 708
Encours des CMT fin de période	87 533 244	90 476 317	93 518 625	89 227 696	90 352 702	91 961 993
Emprunts Obligataires						
Encours des E. O. début de période	74 000 000	68 000 000	100 000 000	130 644 000	161 288 000	177 288 000
E. O. additionnels	20 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	65 000 000
Remboursements	-26 000 000	-28 000 000	-29 356 000	-29 356 000	-44 000 000	-52 000 000
Encours des E. O. fin de période	68 000 000	100 000 000	130 644 000	161 288 000	177 288 000	190 288 000
Encours Global CMT & Emprunts Obligataires	155 533 244	190 476 317	224 162 625	250 515 696	267 640 702	282 249 993
Billets de trésorerie et certificat de Leasing						
Encours des Billets de Trésorerie	73 250 000	82 230 000	81 500 000	75 000 000	72 500 000	74 000 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	334 888 525	403 700 000	365 500 000	343 500 000	345 000 000	356 500 000
Remboursements de Billets de Trésorerie	-325 908 525	-404 430 000	-372 000 000	-346 000 000	-343 500 000	-346 500 000
Encours des Billets de Trésorerie Fin de Période	82 230 000	81 500 000	75 000 000	72 500 000	74 000 000	84 000 000
Encours de la Dette	237 763 244	271 976 317	299 162 625	323 015 696	341 640 702	366 249 993

Les charges financières liées aux CMT bancaires, billets de trésorerie et emprunts obligataires sont récapitulées dans le tableau suivant :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Intérêts/CMT, billets de trésorerie et Emprunts Obligataires	14 378 791	17 578 070	20 136 594	22 260 485	24 070 644	25 528 963
Résorption des frais d'émission des emprunts	516 109	710 285	650 688	665 978	739 905	838 801
Agios débiteurs	455 823	0	0	0	0	0

Les charges de personnel

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 7% expliquée par les augmentations salariales annuelles et des recrutements futurs prévus par Hannibal Lease.

Ainsi, les charges de personnel évolueront durant la période du business plan comme suit :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Charges de personnel (en Dinars)	3 421 138	3 750 000	4 012 500	4 293 375	4 593 911	4 915 485
Taux de croissance annuel	14,8%	9,6%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%

E : Estimé
P : Prévisionnel

Les dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles propres à la société. Ces dotations tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2014. Ainsi, les dotations aux amortissements durant la période 2014-2018, se détaillent comme suit :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Dotations aux amortissements (en Dinars)	518 894	635 795	633 754	490 133	744 675	724 422
Taux de croissance annuel	46,90%	23,30%	-0,94%	-22,66%	51,93%	-2,72%

E : Estimé
P : Prévisionnel

Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 3,1%. Au cours de la période du business plan, les charges d'exploitation évolueront comme suit :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Autres charges d'exploitation (en Dinars)	2 187 185	2 200 000	2 310 000	2 425 500	2 420 775	2 541 814
Taux de croissance annuel	22,9%	0,6%	5,0%	5,0%	-0,2%	5,0%

E : Estimé
P : Prévisionnel

Evolution des créances classées et politique de provisionnement :

Hannibal Lease a adopté une politique commerciale visant à alimenter une croissance saine des encours.

L'objectif de Hannibal Lease est d'atteindre un ratio de couverture des créances accrochées supérieur à 70% a été atteint en 2009, soit 77,46% puis ce ratio a baissé à 64,69% en 2010, à 55,46% en 2011 et à 56,7% en 2012. Une reprise a été enregistrée en 2013 avec un niveau de taux de couverture de créances accrochées à 66,48% puis ce niveau devrait atteindre 83,17% en 2018.

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Provisions Constituées année n (en Dinars)	15 608 382	17 408 382	19 308 382	21 308 382	23 408 382	25 558 382
Agios Réservés Année n (en Dinars)	1 186 405	1 246 405	1 306 405	1 376 405	1 456 405	1 546 405
Provisions Constituées + Agios Réservés année n (en DT)	16 794 787	18 654 787	20 614 787	22 684 787	24 864 787	27 104 787
Créances Accrochées (en Dinars)	25 264 794	26 464 794	27 784 794	29 236 794	30 833 994	32 590 914
Taux de Couverture des Créances Accrochées	66,48%	70,49%	74,19%	77,59%	80,64%	83,17%

E : Estimé
P : Prévisionnel

L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux annuel de 35% jusqu'au terme de l'année 2012. Il passera à 20% par effet de l'introduction en bourse de la société, réalisée au cours de l'année 2013.

Politique de distribution des dividendes

Hannibal Lease a entamé la distribution de dividendes à compter de l'exercice 2008. Le dividende par action en 2012 a été de 0,350 dinars par action. En 2013, le montant des dividendes a été de 1 722 000 dinars soit 0,300 Dinars par action.

Le taux de distribution des dividendes passera de 71,1% en 2013 à 53,9% en 2018.

	2013	2014P	2015P	2016P	2017P	2018P
Dividende Global (en Dinars)	1 722 000	2 296 000	2 583 000	2 870 000	3 157 000	3 444 000
Résultat de l'exercice (en Dinars)	2 423 622	3 328 200	4 285 592	5 540 901	5 817 760	6 387 602
Taux de distribution (Dividende/résultat)	71,1%	69,0%	60,3%	51,8%	54,3%	53,9%

E : Estimé
P : Prévisionnel

6.2.2.2. Hypothèses du bilan prévisionnel

Créance sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe la valeur nette des immobilisations destinées à la location ainsi que le compte client net des provisions. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En Dinars

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	298 109 120	332 892 247	367 907 212	398 690 064	418 126 980	449 468 905

E : Estimé
P: Prévisionnel

Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaîtra une évolution à partir de 2012 pour finir à 6,319 MDT en 2015 et se stabiliser à ce même niveau.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci-dessous :

En Dinars

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Portefeuille titre de placement	575 664	575 664	575 664	575 664	575 664	575 664
Portefeuille d'investissement	3 569 091	5 569 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les valeurs immobilisées

En Dinars

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Immobilisations incorporelles brutes	301 422	304 822	304 822	304 822	304 822	304 822
Amortissement	-246 600	-275 205	-296 010	-304 806	-304 822	-304 822
Immobilisations incorporelles nettes	54 822	29 617	8 812	15,864	0	0
Immobilisations corporelles brutes	5 146 705	5 422 193	5 722 193	6 022 193	12 322 193	12 622 193
Amortissement	-1 577 227	-2 037 461	-2 503 454	-2 984 791	-3 729 450	-4 453 872
Immobilisations corporelles nettes	3 569 478	3 384 732	3 218 739	3 037 402	8 592 743	8 168 321
Valeurs immobilisées	3 624 299	3 414 349	3 227 550	3 037 418	8 592 743	8 168 321

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les investissements

La société Hannibal Lease prévoit un investissement de 6 000 000 dinars pour la construction du siège social de la société en 2015. Une enveloppe de 2 000 000 dinars, sur la période 2014-2018, sera affectée pour l'acquisition des titres de participation.

En Dinars

Désignation	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P	Total
Investissements incorporelles et corporelles						
Immeubles	0	0	0	6 000 000	0	6 000 000
Matériel de Transport	203 533	200 000	200 000	200 000	200 000	1 003 533
Logiciels	3 400	0	0	0	0	3 400
Matériel & Mobilier de Bureau	62 558	65 000	65 000	65 000	65 000	322 558
Matériel Informatique	27 297	35 000	35 000	35 000	35 000	167 297
Sous-Total	296 788	300 000	300 000	6 300 000	300 000	7 496 788
Investissements financiers						
Titres de participation	1 250 000	750 000	0	0	0	2 000 000
Total	1 546 788	1 050 000	300 000	6 300 000	300 000	9 496 788

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les autres actifs

En Dinars

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
Autres actifs	3 516 913	1 221 691	1 938 396	1 992 575	2 020 379	2 035 952

E : Estimé

P: Prévisionnel

6.2.3. Les états financiers prévisionnels

Bilans prévisionnels

En Dinars

	2013	2014e	2015P	2016P	2017P	2018P
ACTIFS						
Liquidités et équivalents de liquidités	7 520 474	538 070	560 970	827 787	789 199	969 927
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	298 109 120	332 892 247	367 907 212	398 690 064	418 126 980	449 468 905
Portefeuille-titres de placement	575 664	575 664	575 664	575 664	575 664	575 664
Portefeuille d'investissement	3 569 091	5 569 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091
Valeurs Immobilisées	3 624 299	3 414 349	3 227 550	3 037 418	8 592 743	8 168 321
Autres actifs	3 516 914	1 221 691	1 938 396	1 992 575	2 020 379	2 035 952
TOTAL DES ACTIFS	316 915 562	344 211 111	380 528 883	411 442 598	436 424 055	467 537 860
PASSIFS						
Concours bancaires	2 673 709	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	4 114 715	2 676 821	3 281 017	3 609 119	3 970 031	4 367 034
Emprunts et dettes rattachées	239 910 198	276 567 953	305 808 388	331 101 664	350 420 169	375 440 154
Fournisseurs et comptes rattachés	22 783 273	15 720 600	19 268 964	21 195 860	23 315 446	25 646 991
Autres passifs	1 706 767	1 912 637	2 847 821	3 255 361	3 490 056	3 624 725
TOTAL DES PASSIFS	271 188 662	296 878 011	331 206 190	359 162 005	381 195 702	409 078 905
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves	4 190 171	4 390 507	4 661 137	5 017 715	5 504 359	6 114 059
Prime d'émission	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000
Résultats reportés	1 583 107	2 084 392	2 845 963	4 191 978	6 376 235	8 427 295
Résultat de la période	2 423 622	3 328 200	4 285 592	5 540 901	5 817 760	6 387 602
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	45 726 899	47 333 100	49 322 693	52 280 593	55 228 353	58 458 955
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	316 915 562	344 211 111	380 528 883	411 442 598	436 424 055	467 537 860

e : estimé

P: prévisionnel

Etats de résultat prévisionnel

En Dinars

	2013	2014e	2015P	2016P	2017P	2018P
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	26 499 608	30 738 134	34 895 037	38 980 464	41 860 991	44 602 309
Intérêts et charges assimilées	(15 350 723)	(18 288 355)	(20 787 281)	(22 926 463)	(24 810 549)	(26 367 763)
Produits des placements	203 453	146 266	155 489	131 133	131 119	131 677
PRODUIT NET	11 352 338	12 596 045	14 263 245	16 185 134	17 181 561	18 366 223
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	3 421 138	3 750 000	4 012 500	4 293 375	4 593 911	4 915 485
Dotations aux amortissements	518 894	635 795	633 754	490 133	744 675	724 422
Autres charges d'exploitation	2 187 185	2 200 000	2 310 000	2 425 500	2 420 775	2 541 814
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 127 216	6 585 795	6 956 254	7 209 008	7 759 361	8 181 720
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	5 225 122	6 010 251	7 306 991	8 976 126	9 422 200	10 184 502
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 696 476	1 800 000	1 900 000	2 000 000	2 100 000	2 150 000
Dotations nettes aux autres provisions	259 250	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	(15 414)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 284 810	4 160 251	5 356 991	6 926 126	7 272 200	7 984 502
Autres pertes ordinaires	(210 847)	0	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	35 699	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	3 109 662	4 160 251	5 356 991	6 926 126	7 272 200	7 984 502
Impôts sur les bénéfices	(686 040)	(832 050)	(1 071 398)	(1 385 225)	(1 454 440)	(1 596 900)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 423 622	3 328 200	4 285 592	5 540 901	5 817 760	6 387 602

e : estimé

P: prévisionnel

Etats de flux de trésorerie prévisionnel

En Dinars

	2013	2014e	2015P	2016P	2017P	2018P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	211 439 157	224 341 397	253 887 808	288 444 153	332 763 507	352 972 931
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-200 380 156	-235 062 673	-247 251 636	-273 953 104	-301 348 414	-331 483 255
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-6 013 550	-5 799 291	-6 187 664	-6 600 561	-6 915 404	-7 370 973
Intérêts payés	-14 843 261	-16 494 146	-18 968 033	-21 644 180	-24 228 545	-26 042 286
Impôts et taxes payés	-4 802 234	-2 401 716	-5 453 342	-7 080 339	-9 895 908	-9 179 417
Restitution du crédit de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux liés à l'exploitation	-1 264 041	145 548	155 459	130 777	131 171	131 436
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-15 864 086	-35 270 881	-23 817 408	-20 703 253	-9 493 594	-20 971 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-700 816	-296 788	-300 000	-300 000	-6 300 000	-300 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33 991	17 900	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 021 312	-1 250 000	-750 000	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-1 688 137	-1 528 888	-1 050 000	-300 000	-6 300 000	-300 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	16 530 000	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-1 400 000	-1 722 000	-2 296 000	-2 583 000	-2 870 000	-3 157 000
Encaissement provenant des CMT Bancaires	48 904 959	35 000 000	35 000 000	30 000 000	35 000 000	40 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-38 717 497	-32 056 927	-31 957 692	-34 290 929	-33 874 994	-38 390 708
Encaissement provenant des emprunts obligataires	20 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	65 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-26 000 000	-28 000 000	-29 356 000	-29 356 000	-44 000 000	-52 000 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	323 180 000	403 700 000	365 500 000	343 500 000	345 000 000	356 500 000
Décaissements de Billets de Trésorerie	-314 200 000	-404 430 000	-372 000 000	-346 000 000	-343 500 000	-346 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	28 297 463	32 491 073	24 890 308	21 270 071	15 755 006	21 452 292
Variation de trésorerie	10 745 240	-4 308 695	22 900	266 817	-38 588	180 728
Trésorerie au début de l'exercice	-5 898 475	4 846 765	538 070	560 970	827 787	789 199
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 846 765	538 070	560 970	827 787	789 199	969 927

e : estimé

P: prévisionnel

6.2.4. Ratios prévisionnels

En Dinars

En DT	2013	2014 e	2015 P	2016 P	2017 P	2018P
Indicateurs de gestion en DT						
Résultat de la période (1)	2 423 622	3 328 200	4 285 592	5 540 901	5 817 760	6 387 602
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	302 253 875	339 037 002	374 801 967	405 584 819	425 021 735	456 363 660
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	332 659 027	370 952 367	412 063 135	447 161 886	471 249 289	507 548 752
Fonds propres (avant résultat net) (3)	43 303 277	44 004 899	45 033 346	46 734 828	49 404 600	52 065 117
Capitaux propres avant affectation	45 726 899	47 333 100	49 322 693	52 280 593	55 228 353	58 458 955
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	298 109 120	332 892 247	367 907 212	398 690 064	418 126 980	449 468 905
Créance classées (4)	25 264 794	26 464 794	27 784 794	29 236 794	30 833 994	32 590 914
Produits réservés (5)	1 186 405	1 246 405	1 306 405	1 376 405	1 456 405	1 546 405
Total provisions (6)	15 608 382	18 654 787	20 614 787	22 684 787	24 864 787	27 104 787
Emprunts et ressources spéciales (7)	239 910 198	276 567 953	305 808 388	331 101 664	350 420 169	375 440 154
Dettes envers la clientèle	4 114 715	2 676 821	3 281 017	3 609 119	3 970 031	4 367 034
Total bilan	316 915 562	344 211 111	380 528 883	411 442 598	436 424 055	467 537 860
Charges de personnel	3 421 138	3 750 000	4 012 500	4 293 375	4 593 911	4 915 485
Dotations nettes aux provisions	1 940 312	1 850 000	1 950 000	2 050 000	2 150 000	2 200 000
Intérêts et produits assimilés de leasing	26 499 608	30 738 134	34 895 037	38 980 464	41 860 991	44 602 309
Charges financières (8)	15 350 723	18 288 355	20 787 281	22 926 463	24 810 549	26 367 763
Total charges d'exploitation	6 127 216	6 585 795	6 956 254	7 209 008	7 759 361	8 181 720
Produits nets	11 352 338	12 596 045	14 263 245	16 185 134	17 181 561	18 366 223

Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	13,02%	11,86%	10,93%	10,45%	10,48%	10,26%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	5,60%	7,56%	9,52%	11,86%	11,78%	12,27%
Taux de créance classées(4)/(2)	7,59%	7,13%	6,74%	6,54%	6,54%	6,42%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	66,48%	75,20%	78,90%	82,30%	85,36%	87,91%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	8,36%	7,81%	7,41%	7,21%	7,25%	7,14%
Ratio de gestion						
Charges de personnel/ produits nets	30,14%	29,77%	28,13%	26,53%	26,74%	26,76%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	24,83%	28,62%	31,67%	34,63%	34,78%	35,28%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	53,97%	52,28%	48,77%	44,54%	45,16%	44,55%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	17,09%	14,69%	13,67%	12,67%	12,51%	11,98%
Ratio de structure						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	13,66%	12,78%	11,83%	11,36%	11,32%	11,14%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	75,70%	80,35%	80,36%	80,47%	80,29%	80,30%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	94,07%	96,71%	96,68%	96,90%	95,81%	96,14%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	81,86%	83,88%	84,01%	83,95%	84,76%	84,50%
Ratio de rentabilité						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	5,60%	7,56%	9,52%	11,86%	11,78%	12,27%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,76%	0,97%	1,13%	1,35%	1,33%	1,37%
Résultat net/ Produits nets	21,35%	26,42%	30,05%	34,23%	33,86%	34,78%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	8,89%	9,23%	9,48%	9,78%	10,01%	9,92%
Produits nets/ Total bilan	3,58%	3,66%	3,75%	3,93%	3,94%	3,93%

e : estimé

P: prévisionnel

6.2.5. Amortissement des emprunts obligataires

Echéances à moins d'un an

En Dinars

	2013E	2014P	2015P	2016P	2017P	2018P
E.O 2009/1	4 000 000					
E.O 2009/2	4 000 000					
E.O 2010/1	6 000 000	6 000 000				
E.O 2010/2	6 000 000	6 000 000				
E.O 2012	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
E.O 2013/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
E.O 2013/2	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
E.O 2014/1		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2014/2		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2015/1			4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2015/2			6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2016/1				4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2016/2				6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2017/1					6 000 000	6 000 000
E.O 2017/2					6 000 000	6 000 000
E.O 2018/1						6 000 000
E.O 2018/2						7 000 000
Total	34 000 000	36 000 000	34 000 000	44 000 000	52 000 000	55 000 000

E : estimé

P: prévisionnel

Echéances à plus d'un an

En Dinars

	2013	2014E	2015P	2016P	2017P	2018P
E.O 2009/1						
E.O 2009/2						
E.O 2010/1	6 000 000					
E.O 2010/2	6 000 000					
E.O 2012	12 000 000	8 000 000	4 000 000			
E.O 2013/1	16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000		
E.O 2013/2	24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000		
E.O 2014/1		16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000	
E.O 2014/2		24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000	
E.O 2015/1			16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
E.O 2015/2			24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
E.O 2016/1				16 000 000	12 000 000	8 000 000
E.O 2016/2				24 000 000	18 000 000	12 000 000
E.O 2017/1					24 000 000	18 000 000
E.O 2017/2					24 000 000	18 000 000
E.O 2018/1						24 000 000
E.O 2018/2						28 000 000
Total	64 000 000	78 000 000	94 000 000	100 000 000	108 000 000	118 000 000

E : estimé

P: prévisionnel



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des
bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450
Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA
PERIODE 2014-2018**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2014-2018, telles que figurant au *chapitre 6* du document de référence "HL 2014-01".

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2014-01" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 29 Avril 2014. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

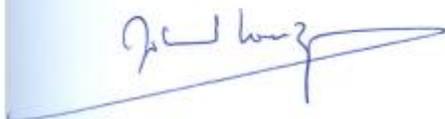
Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 26 juin 2014

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

